



DOCUMENT DE RÉFÉRENCF



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 20 mai 2019 conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du présent document de référence sont mis à la disposition de toute personne faisant la demande au siège social de la société.

Il est également consultable sur le site Internet Esker : http://www.esker.fr.

En application de l'article 28 du Règlement européen (CE) n° 809/2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels que présentés aux pages 32 à 50 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 18 mai 2018 sous le n° D.18-0492,
- Les comptes consolidés du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels que présentés aux pages 34 à 52 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 mai 2017 sous le n° D.17-0516,

Les informations incluses dans ces deux documents de référence autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document de référence.

Les deux documents de référence ci-dessus cités sont disponibles sur le site Internet de la société, <u>www.esker.fr.</u>

TABLE DES MATIERES

LPRESENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITES	4
1.1. Indicateurs et chiffres clés	4
1.2. Présentation et évolution du Groupe	5
■ 1.2.1. Présentation générale de l'activité	5
■ 1.2.2 Organigramme	
■ 1.2.3 Propriétés immobilières, usines et équipements	
1.3. Description des activités	
■ 1.3.1. Marché et stratégies	
■ 1.3.2. Recherche et développement, brevets et licences	
■ 1.3.3. Investissements	11
1.4. Analyse et commentaires sur les activités de l'exercice	12
■ 1.4.1. Information sur les activités de la société	12
■ 1.4.2. Contrats importants	18
■ 1.4.3. Situation financière du Groupe	18
 1.4.4. Evolutions prévisibles, perspectives d'avenir et évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice 	19
■ 1.4.5. Trésorerie, financement et capitaux	19
■ 1.4.6. Présentation des comptes et affectation du résultat	20
■ 1.4.7. Information sur les dividendes	20
1.5. Facteurs de risques	20
■ 1.5.1. Risques spécifiques relatifs à l'activité de la société	20
■ 1.5.2. Risques concernant les ressources humaines	21
■ 1.5.3. Risques technologiques	21
■ 1.5.4. Risques juridiques	
■ 1.5.5. Risques financiers	
■ 1.5.6. Risques industriels et liés à l'environnement	
■ 1.5.7. Assurance et couvertures de risques	
■ 1.5.8. Faits exceptionnels et litiges	25
2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	26
2.1. Organes d'administration et de direction de la société	26
2.1.1. Composition des organes d'administration et	
de direction de la société	26
 2.1.2. Fonctionnement des organes d'administration et de direction et conflits d'intérêt 	27
2.1.3. Comités spécialisés	
2.2. Rémunérations et avantages des dirigeants et administrateurs	
2.3. Rapport du président sur le gouvernement d'entreprise	
3. INFORMATION EN MATIERE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETA	LE32
4. COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018	33
4.1. Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2018	33
4.2. Rapport des commissaires aux comptes sur	
les comptes consolidés	
4.3. Comptes annuels sociaux au 31 décembre 2018	
4.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	
4.5. Information pro format	67

5. INFORMATIONS SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL	68
5.1. Evolution du capital au cours des cinq dernières années	68
5.2. Principaux actionnaires	
5.3. Actes constitutifs et statuts	70
5.4. Informations juridiques sur Esker S.A	71
5.5. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	72
5.6. Information sur le capital faisant l'objet d'une option	73
5.7. Salariés	74
• 5.7.1. Effectifs et informations sur les ressources humaines	74
■ 5.7.2. Stocks options et / ou autres avantages attribués aux mandataires sociaux	75
■ 5.7.3. Accord de participation, intéressement	
6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	77
6.1. Responsable du document de référence	
	77
6.1. Responsable du document de référence	77 77
6.1. Responsable du document de référence	77 77 78
6.1. Responsable du document de référence 6.2. Contrôleur légaux des comptes 6.3. Documents accessibles au public 6.4. Informations sur les participations 6.5. Table de concordance conformément	77 77 78
6.1. Responsable du document de référence	77777878
6.1. Responsable du document de référence 6.2. Contrôleur légaux des comptes 6.3. Documents accessibles au public 6.4. Informations sur les participations 6.5. Table de concordance conformément	77777878
6.1. Responsable du document de référence	77 78 78 78
6.1. Responsable du document de référence	777878787881 prise81
6.1. Responsable du document de référence	777878787881 prise81
6.1. Responsable du document de référence	777878787881 brise81

1. PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITÉS

1.1. INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS

	Chiffre d'affaires (en K€)	
2018		86 871
2017		76 065
2016		65 990
2015		58 457

Re	ésultat d'exploitation (en K€)
2018	11 611
2017	10 248
2016	9 734
2015	9 054

	Résultat net (K€)	
2018		8 843
2017		6 766
2016		6 325
2015		6 473

	Résultat par action (€)	
2018		1,64
2017		1,28
2016		1,20
2015		1,30

(en milliers d'euros)	2018	2017
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	16 019	14 134
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	-650	-80
Flux net de trésorerie généré par l'activité	15 634	15 184
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-8 102	-19 935
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-5 493	4 867
VARIATION DE TRÉSORERIE	2 039	116

(en milliers d'euros)	2018	2017
Actif immobilisé	39 635	37 912
Actif circulant	49 016	42 823
CAPITAUX PROPRES	47 769	39 620
Provisions pour risques et charges	1 492	1 193
Dettes financières	9 318	13 716
Autres dettes	30 072	26 206

1.2. PRÉSENTATION ET ÉVOLUTION DU GROUPE

1.2.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ

- 1985 : Jean-Michel Bérard et Benoît Borrits fondent Esker dès la fin de leurs études d'informatique à l'INSA de Lyon. Dans un premier temps, la société réalise des prestations de services en informatique. Ces années permettent aux dirigeants de se familiariser avec le marché des systèmes Unix et des PC.
- 1989 : Lancement de Tun, logiciel d'émulation de terminaux qui permet de connecter des PC avec des serveurs centraux fonctionnant sous Unix. Les dirigeants décident alors de positionner la société en tant qu'éditeur de logiciels international et ouvrent son capital à des investisseurs privés.
- 1991 : Ouverture de filiales au Royaume-Uni, en Espagne, en Allemagne, en Italie et aux USA.
- 1995 : Ouverture du capital à deux sociétés de capital-risque.
- 1997 : Introduction en Bourse sur le Nouveau Marché de Paris pour accélérer son développement sur le marché nord-américain et diversifier son portefeuille produits. - Acquisition d'un distributeur en Australie.
- 1998 : Acquisition de la société Teubner aux Etats-Unis (Stillwater, Oklahoma) spécialisée dans les serveurs de fax.
- 1999 : Acquisition de la société Persoft aux Etats-Unis (Madison, Wisconsin) spécialisée dans les logiciels d'émulation de terminaux.
- 2000 : Repositionnement de l'entreprise sur les technologies de dématérialisation.
- 2001 : Acquisition de la société VSI aux Etats-Unis spécialisée dans les serveurs de fax. Lancement du premier produit de dématérialisation : DeliveryWare.
- 2003 : Lancement des premières solutions de dématérialisation pour le Cloud (courrier et fax à la demande).
- 2007 : Transfert de toutes les solutions de dématérialisation sur le Cloud (Esker on Demand).
- 2008 : Ouverture à l'Asie avec la création d'un bureau à Singapour et à Kuala-Lumpur (Malaisie).
- 2010 : Transfert de la cotation sur Alternext (désormais EuroNext Growth).
- 2011 : Adoption de la méthode de développement Agile pour la R&D afin de développer des solutions logicielles en continu tout en restant en phase avec les demandes des clients et les évolutions du marché.
- 2013 : Intégration des méthodes de Design Thinking (UX : User eXperience) afin d'améliorer l'adoption des solutions logicielles par les utilisateurs finaux.
- 2015 : Acquisition des sociétés TermSync (solution de recouvrement) aux Etats-Unis et CalvaEDI (échange de messages EDI) en France.
- 2017 : Acquisition de la société e-integration à Ratingen en Allemagne afin de consolider le positionnement de la société sur le marché de l'EDI. Bien-être au travail et entrée dans le classement « Great Place to Work ». La forte croissance d'Esker implique de nombreux recrutements et la société a choisi de mettre l'accent sur la qualité de vie au travail afin d'attirer et de conserver les jeunes diplômés. Obtention des certifications ISO 9001 (mise en place d'un système de management de la qualité) et 27001 (mise en place d'un système de management de la sécurité de l'information) pour sa plateforme Cloud.
- 2018 : Esker poursuit sa croissance avec une activité en hausse de 14%. Le groupe poursuit ses investissements de croissance avec un effectif moyen en progression de +13,5% pour atteindre 580 personnes à fin décembre et l'ouverture d'une nouvelle filiale à Hong-Kong.

1.2.2. ORGANIGRAMME

Structure juridique du Groupe Esker au 31 décembre 2018



Toutes les filiales sont détenues et contrôlées à 100% par Esker SA.

Relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker

Les relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker sont résumées dans la liste des conventions libres (transactions courantes conclues à des conditions normales) de l'exercice 2018, établie par le Conseil de surveillance. Les facturations Groupe proviennent des éléments suivants :

- ventes de services par la société mère à ses filiales,
- royalties,
- refacturation de dépenses marketing,
- refacturation de frais de personnel,
- intérêts sur avances.

Au cours de l'exercice 2018, Esker S.A. a facturé à ce titre un total de 11 081 K€ (10 029 K€ en 2017) à l'ensemble de ses filiales. Les filiales, quant à elles, lui ont facturé à ce titre un total de 1 679 K€ (1 400 K€ en 2017). Les charges et produits résultant des facturations entre les sociétés du Groupe sont éliminés dans les comptes consolidés. Ils n'ont donc aucune incidence financière sur les comptes consolidés du Groupe.

Les conventions réglementées conclues entre les sociétés du Groupe sont présentées dans le rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées présenté au *paragraphe 5.5.* du présent document.

Les informations sectorielles figurent dans la *note 1* de l'annexe aux comptes consolidés présentée au *paragraphe 4.1.* de ce document et l'information sur les parties liées est présentée dans la *note 21* de cette même annexe.

1.2.3. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

Immobilisations corporelles importantes

En France, le siège d'Esker SA a déménagé à Villeurbanne en janvier 2018. Ces locaux font l'objet de contrats de location.

Les autres sociétés du Groupe ne sont pas propriétaires d'immeubles. Les locaux qu'elles occupent font l'objet de contrats de location dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Etablissements	Adresse	Expiration du bail de location	Surface
Esker France	Villeurbanne - France	Juin 2023	5795 m2
CalvaEDI	Paris - France	Février 2019	235 m2
Esker GMBH	Munich - Allemagne	Septembre 2019	477 m2
e-integration	Ratingen - Allemagne	Novembre 2019	667 m2
Esker Ibérica	Madrid - Espagne	Janvier 2021	180 m2
Esker Ibérica Production	Madrid - Espagne	Juillet 2022	169 m2
Esker Italia	Milan - Italie	Février 2019	800 m2
Esker Ltd	Derbyshire - Royaume-Uni	Février 2019	271 m2
Esker Pty	Sydney - Australie	Novembre 2020	229 m2
Esker Inc.	Madison - Etats-Unis	Avril 2026	3 008 m2
Esker Pte Ltd	Singapour	Juin 2020	148 m2
Esker Sdn Bhd	Kuala Lumpur - Malaisie	Janvier 2022	220 m2

Au 31 décembre 2018, les engagements totaux au titre de ces contrats de location s'élèvent à 11 274 K€ (12 901 K€ en 2017). Par ailleurs, les immobilisations corporelles du Groupe sont principalement constituées :

- de matériel informatique (parcs d'ordinateurs, imprimantes),
- du matériel nécessaire à la production "on Demand" : machines de mise sous pli et imprimantes de production principalement.

La *note 4* de l'annexe aux comptes consolidés, insérée en *section 4* du présent document de référence présente les données chiffrées relatives aux immobilisations corporelles.

Il n'existe pas de charge majeure pesant sur ces éléments.

Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles

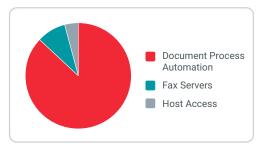
Les éventuelles questions environnementales relatives à l'utilisation des immobilisations corporelles sont évoquées dans la description des risques industriels et environnementaux du paragraphe 1.5.2 du présent document.

1.3. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

1.3.1. MARCHÉ ET STRATÉGIES

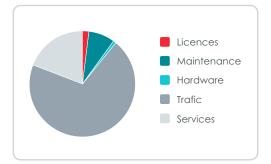
Chiffre d'affaires par produit

	2018		2017	
En milliers d'euros	Montant	%	Montant	
Dématérialisation en mode SaaS	75 761	87%	64 314	85%
Dématérialisation en mode licence	7 836	9%	8 124	11%
Produits historiques	3 274	4%	3 627	5%
TOTAL	86 871	100%	76 065	100%



Chiffre d'affaires par type de revenu

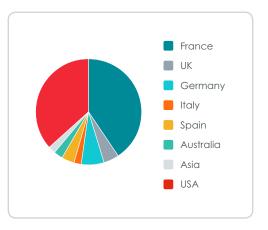
	2018		2017	
En milliers d'euros	Montant	%	Montant	
Licences	1 901	2%	1 647	2%
Maintenance	7 370	8%	8 041	11%
Hardware	470	1%	605	1%
Trafic	60 516	70%	51 412	68%
Services	16 614	19%	14 360	19%
TOTAL	86 871	100%	76 065	100%



Compte tenu de la montée en puissance des produits de dématérialisation à la demande, le chiffre d'affaires trafic est en forte progression et devrait continuer à croître sur les prochaines années.

Chiffre d'affaires par pays

	2018		2017	
En milliers d'euros	Montant	%	Montant	%
France	35 737	41%	29 020	38%
Royaume-Uni	3 919	5%	3 750	5%
Allemagne	6 112	7%	5 662	7%
Italie	1 382	2%	1 124	1%
Espagne	3 359	4%	2 542	3%
Australie	2 707	3%	2 505	3%
Asie	1 872	2%	1 534	2%
Amériques	31 783	37%	29 928	39%
TOTAL	86 871	100%	76 065	100%



Les ventes réalisées hors de France représentent 59% de l'activité et les Etats-Unis à eux seuls pèsent 37%.

La concurrence sur le marché de la dématérialisation

DeliveryWare

Les concurrents identifiés sur le marché du produit DeliveryWare sont les suivants :

Sociétés	CA 2018 ⁽¹⁾
Coupa	220.836 M€
Basware	141 M€
Open Text	2.387 M€
ITESoft	24,3 M€

^{(1) :} Le chiffre d'affaires mentionné est celui de l'entreprise et non pas celui de la ligne de produit concurrente

Esker estime être le seul acteur de cette catégorie à offrir une solution capable de traiter aussi bien les documents entrants que sortants et autant de médias de diffusion. La disponibilité d'une offre intégralement "à la demande" est une exclusivité d'Esker par rapport à l'ensemble des solutions de cette catégorie. Cette offre lui permet de s'adresser aussi bien aux grandes entreprises qu'aux PME et TPE.

Esker on Demand

La concurrence pour le segment SaaS de la dématérialisation est encore naissante. On peut considérer les entreprises suivantes comme opérant sur le même marché : OMPrompt, Baseware, Concur, Lexmark sans pour autant les considérer comme réellement des concurrents.

FlyDoc

Seule la société Maileva (filiale du Groupe La Poste) offre une véritable alternative au service FlyDoc en ce qui concerne l'envoi de courrier à la demande. Esker estime que FlyDoc est mieux intégré aux applications Windows que son concurrent français. FlyDoc est aussi moins cher et ne requiert pas le paiement d'une redevance annuelle.

Eléments servant de base à toute déclaration concernant la position concurrentielle

Les éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle sont précisés dans le paragraphe "La concurrence sur le marché de la dématérialisation" ci-avant.

1.3.2. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Dépenses de recherche et développement

Esker a toujours investi un montant significatif dans son activité de recherche et développement. En 2018, ces dépenses ont représenté presque 11 % du chiffre d'affaires total du Groupe. Elles permettent notamment à Esker de conserver son avance technologique qui est le seul véritable moyen de résister face à la concurrence. Au 31 décembre 2018, dans les locaux de Villeurbanne, une équipe de 95 ingénieurs informaticiens développe les logiciels d'Esker. Le service R&D comporte également une nouvelle équipe basée à Madison de 10 ingénieurs qui développe la solution TermSync. Le support technique de deuxième niveau est assuré par 51 autres ingénieurs.

Le tableau suivant récapitule les dépenses R&D en fonction des principales lignes de produits, avant et après immobilisation de certains frais de développement (les *notes 2* et *14* de l'annexe aux comptes consolidés présentée au *paragraphe 4.1.* du présent document fournissent des informations complémentaires à ce sujet) :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Dépenses de R&D de la période	-9 331	-8 291	-6 754
Frais de développement immobilisés	5 742	5 204	4 774
Amortissements des frais de développement immobilisés	-4 137	-3 633	-3 010
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	-7 726	-6 720	-4 990

L'investissement en recherche et développement porte principalement sur les lignes de produits de dématérialisation.

Les frais de développement immobilisés en 2018 concernent essentiellement les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker on Demand et FlyDoc), activés tous les semestres.

Brevets

Les technologies de reconnaissance, d'analyse de traitement et de routage des documents, développées par Esker, sont protégées depuis plusieurs années par des brevets accordés par l'USPTO (United States Patent and Trademark Office). Il s'agit des brevets suivants :

- US 6,906,817 B1: Network system for directing the transmission of facsimiles
- US 8,094,976 B2: One-screen reconciliation of business document image data, optical character recognition extracted data, and enterprise resource planning data
- US 8,108,764 B2: Document recognition using static and variable strings to create a document signature
- US 8,396,854 B2 : Digital document management system
- US 8,577,826 B2 : Automated document separation

Marques

Les marques suivantes ont été déposées par Esker en France et dans d'autres pays du monde :

Esker

- CalvaEDI
- FlyDoc

VSI-FAX

FaxGate

• Green Doc

Greener Doc

- Smarterm
- Smartmouse

TermSync

Tun

Persona

Pulse

Quit Paper

Indépendance de l'émetteur

Les services SaaS Esker sont essentiellement fournis sur du matériel entièrement possédé et exploité par Esker. En revanche, les matériels informatiques sont hébergés dans des salles blanches sécurisées qui sont opérées par des prestataires extérieurs (Colt, CDW).

Les logiciels Esker sont généralement vendus sans produits tiers complémentaires, à l'exception du produit DeliveryWare qui intègre des modules de conversion de format de document et des modules de reconnaissance optique de caractères. Le produit Esker Fax est souvent commercialisé avec une carte fax intelligente.

1.3.3. INVESTISSEMENTS

La plupart des investissements du Groupe (R&D, matériel informatique) sont autofinancés. Les véhicules automobiles font cependant parfois l'objet d'un contrat de location.

Les gros investissements matériels réalisés pour les services FlyDoc et Esker on Demand sont généralement financés par crédit-bail (machine de mise en recommandé, imprimantes, serveur, stockage, ...).

Les acquisitions sont financées par la trésorerie de l'entreprise ou les titres détenus en autocontrôle en complément d'emprunts bancaires.

Principaux investissements réalisés en 2017 et 2018

(en milliers d'euros)	2018	2017
Croissance externe	0	4 730
Esker on Demand	5 741	5 204
Dont contrats de location financement comptabilisés en immobilisation	0	0
Bâtiments	0	1 856
Autres immobilisations	2 051	2 189
TOTAL	7 792	13 979

Les investissements de la société sont principalement consacrés au développement de nos solutions en mode SaaS (Esker on Demand et FlyDoc), activés tous les semestres et aux imprimantes et machines de mise sous pli pour l'usine de production située en France.

Des informations complémentaires sont données dans les *notes 2* et *4* de l'annexe des comptes consolidés présentée en *section 4* du présent document de référence.

Les autres immobilisations sont essentiellement constituées de matériel informatique et de logiciels nécessaires à l'activité courante de l'entreprise.

Principaux investissements en cours et futurs

Des investissements sont actuellement engagés en vue de développer l'infrastructure "Esker on Demand", nécessaires à la prise en charge des nouveaux clients Esker on Demand et notamment :

- augmenter les capacités de traitement de ses centres de production existants sur les trois prochaines années,
- créer de nouvelles usines courrier,
- améliorer les solutions de dématérialisation en mode SasS (Software as a Service) pour notamment accélérer leur mise en œuvre et leur paramétrage pour les grands clients.

Ces évolutions nécessitent notamment l'acquisition de nouveaux serveurs de processing et de stockage et de nouveaux systèmes d'impression et de mise sous pli.

Les modes de financement de ces investissements sont présentés au paragraphe 1.4.5. de ce document.

Principaux investissements à venir pour lesquels des engagements fermes ont été pris par les organes de Direction

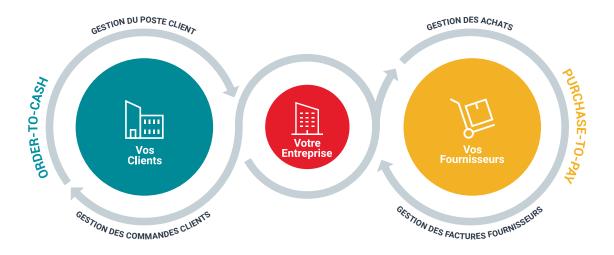
Néant.

1.4. ANALYSES ET COMMENTAIRES SUR LES ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

1.4.1. INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

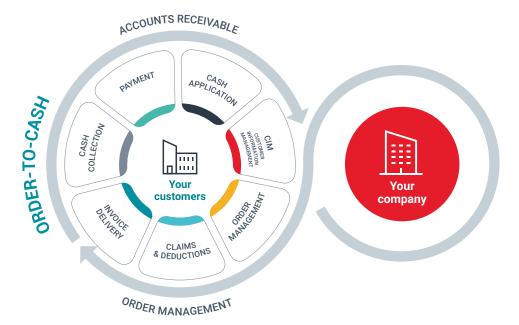
Esker est un fournisseur mondial de solutions de dématérialisation des documents de gestion pour les entreprises. Les logiciels Esker sont commercialisés sous la forme de services accessibles à la demande via Internet (Saas : Software as a Service) et parfois sous la forme de licences d'utilisation. 87% du chiffre d'affaires d'Esker en 2018 sont constitués de services à la demande. Le reste correspond à des ventes de licences et de contrats de support et de mise à jour qui y sont associés.

Cash Conversion Cycle



Les solutions Esker couvrent l'ensemble des cycles clients et fournisseurs. Elles permettent d'accélérer les cycles de gestion et de les rendre plus fluides en dématérialisant les documents de gestion qui y sont associés. Elles permettent également d'améliorer significativement les relations clients et fournisseurs tout en libérant le personnel administratif des tâches les plus fastidieuses en le rendant plus productif.

Cycle Client



Pour le cycle client (Order-to-Cash), la solution Esker accélère l'ensemble des processus associés tels que la prise de commande (Order Management) ou la facturation (Accounts Receivable) dans le but de servir les clients plus rapidement et d'accélérer les encaissements.

La solution permet notamment de :

- Gérer la création des nouveaux clients ainsi que leur note de crédit (Customer Information Management).
- Supprimer la saisie manuelle de données, en traitant électroniquement toutes les commandes clients et en extrayant automatiquement toutes les informations qui y figurent (Order Management).
- Assurer la diffusion multicanale des factures et favoriser la transition vers la facture électronique (Invoice Delivery).
- Offrir la possibilité pour les clients d'effectuer des paiements en ligne et ainsi de diminuer le taux d'impayés (Payment).
- Réduire le DSO grâce à des outils d'assistance au recouvrement (Cash Collection).
- Réconcilier les paiements clients avec les factures (Cash Application).
- Suivre les réclamations et les déductions et améliorer continuellement le processus grâce à l'analyse des causes (Claims & Deductions).
- Assurer une vue globale des comportements clients, de la réception des commandes aux paiements des factures clients.

La solution de gestion des commandes clients permet de:

- Traiter avec précision et rapidité l'ensemble du flux des commandes clients quel que soit le canal de transmission (email, fax, EDI, scan).
- Eliminer les retards ou les pertes de commandes.
- Doubler la productivité du service client grâce à la lecture et aux vérifications automatiques.
- Libérer du temps pour réaliser des ventes additionnelles ou plus simplement pour améliorer la relation client.
- Créer un environnement de travail plus serein pour les personnels du service administration des ventes.

La solution de gestion du poste client offre quant à elle :

- Un accompagnement naturel vers la dématérialisation des factures.
- La diminution des délais de paiement.
- Un meilleur suivi du risque client.
- Une plus grande réactivité en cas de retard de paiement.
- Une identification et une résolution rapide des litiges.
- La diminution du papier et des coûts associés grâce à la facturation électronique.

EXEMPLE: TRAITEMENT DES BONS DE COMMANDE ET FACTURATION

Aujourd'hui : L'entreprise reçoit les bons de commande de ses clients par courrier électronique ou par fax. Ceux-ci sont imprimés et le personnel de l'administration des ventes saisit les informations qu'ils contiennent dans l'application de gestion de l'entreprise (ERP). Une confirmation de commande est ensuite émise par fax ou par email en direction du client avant de dupliquer plusieurs fois le bon de commande pour l'archiver dans différents classeurs.

Lorsque l'expédition des biens est réalisée, le personnel de l'entreprise demande l'impression d'une facture qui sera pliée, mise sous pli, affranchie et remise en poste à destination du client. Plusieurs copies de la facture sont réalisées à des fins d'archivage.

Les règlements des clients qui figurent sur les relevés de banque sont rapprochés manuellement des factures (lettrage). Les écarts potentiels sont gérés dans le même temps.

Les clients en retard de règlement sont avisés par des courriers de relance. Les interactions téléphoniques avec les clients retardataires sont enregistrées dans un fichier Excel et les rappels sont notés sur des post-lt jusqu'à l'obtention du paiement final.

Avec la solution de dématérialisation d'Esker : Le logiciel reçoit électroniquement les bons de commande des clients qui lui sont transmis par email, par EDI ou par télécopie. L'information contenue sur les bons de commande est automatiquement extraite pour être présentée à un opérateur pour validation. Une fois confirmée, l'information est transformée pour être automatiquement et directement intégrée dans l'application de gestion (ERP). Dans le même temps, le bon de commande est électroniquement archivé et une confirmation de commande est automatiquement transmise par fax ou email aux clients.

Lorsque l'expédition des biens est réalisée, le personnel de l'administration des ventes demande la génération d'une facture qui est transmise au service "Esker on Demand" pour être expédiée au format électronique ou parfois matérialisée sous forme d'un courrier remis en poste. Une copie de cette facture est conservée électroniquement. Une copie de la facture est systématiquement mise à la disposition du client dans son espace personnalisé sur le portail de l'entreprise.

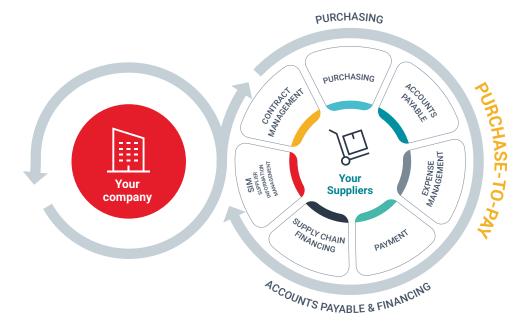
Le client peut régler directement sur le portail à l'aide de sa carte bleue ou d'un mandat SEPA.

Le lettrage est effectué automatiquement à partir des relevés de banque à l'aide d'une intelligence artificielle qui présente les résultats les plus probables en calculant les écarts potentiels.

Les lettres de relance sont expédiées électroniquement comme les factures. Les clients en retard de règlement sont suivis en temps réels. Leurs interactions avec le service comptable sont mémorisées dans le logiciel ce qui permet de partager à plusieurs le suivi du client.

Dans cet exemple avec la solution de dématérialisation d'Esker, toutes les manipulations de papier et les tâches fastidieuses ont été éliminées même si le client continue de faxer manuellement et de recevoir ses factures sur papier par courrier.

Cycle Fournisseur



Pour le cycle fournisseurs (Purchase-to-Pay), la solution Esker permet aux directions financières de contrôler et d'anticiper les engagements tout en améliorant la productivité du personnel comptable et les ressources financières de l'entreprise.

La solution permet notamment de :

- Gérer les fournisseurs ainsi que les documents administratifs associés tels que les extraits K-BIS, les attestations d'assurance ou les Relevés d'Identité Bancaires (Supplier Information Management).
- Déclencher une demande d'achat en choisissant les articles dans un catalogue électronique interne ou en y associant un devis ou un contrat et obtenir l'approbation des managers avant l'envoi d'une commande fournisseur (Purchasing).
- Gérer les réceptions de biens ou de services.
- Supprimer la saisie manuelle de données, en traitant électroniquement toutes les factures et en extrayant automatiquement toutes les informations qu'elles contiennent (Accounts Payable).
- Réconcilier les factures fournisseurs avec les bons de commande préalablement émis et/ou lancer un workflow d'approbation auprès des acheteurs ou des managers du centre de coûts.
- Mettre les factures à la disposition des fournisseurs afin qu'ils puissent consulter leurs statuts à tout moment.
- Préparer les paiements et informer les fournisseurs des règlements effectués (Payment).
- Demander des remises en échange d'un paiement avancé ou permettre à un tiers de réaliser un règlement anticipé des factures en échange d'intérêts (Supply Chain Financing).
- Fournir une vision globale du processus achat, de la demande d'achat au règlement final.

Concrètement, la solution Purchase-to-Pay accompagne les entreprises vers la dématérialisation et procure les avantages suivants :

- Meilleur contrôle et anticipation des engagements.
- Réduction des achats hors processus.
- Doublement de la productivité des équipes comptables.
- Diminution des risques de fraude et de non-conformité.
- Réduction du nombre d'appels des fournisseurs pour connaître le statut de leurs factures.
- Respect des échéances de paiement.
- Optimisation de la trésorerie.
- Elimination du papier et des tâches manuelles associées.

EXEMPLE: LE TRAITEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS

Aujourd'hui : L'entreprise reçoit les factures de ses fournisseurs par courrier. Celles-ci sont rassemblées et le personnel comptable saisit manuellement les informations qu'elles contiennent dans l'application de gestion de l'entreprise (ERP).

Les factures sont dupliquées afin d'être archivées et pour être transmises aux responsables de l'entreprise afin d'obtenir leurs approbations de paiement.

Le processus d'approbation peut être particulièrement long en fonction de la complexité du circuit et de la répartition géographique de l'entreprise. Pendant ce temps, les fournisseurs appellent fréquemment le service comptable pour connaître le statut de leurs factures ainsi que la date prévisionnelle du règlement. Ils n'obtiennent pas toujours une réponse claire.

Un règlement est préparé lorsqu'un certain nombre de factures deviennent bonnes à payer. Un parapheur de paiement est constitué qui doit être approuvé par le directeur financier.

Le règlement est effectué.

Dans le meilleur des cas, il est en général trop tard pour tirer parti des escomptes qui peuvent être offerts par les fournisseurs en échange d'un paiement rapide. Dans le pire des cas, l'entreprise s'expose au paiement d'intérêts de retard et/ou à la rupture de sa chaine d'approvisionnement.

Avec la solution de dématérialisation d'Esker : Le logiciel reçoit électroniquement les factures fournisseurs par scan des factures papier, par email PDF ou par EDI. L'information contenue sur les factures est automatiquement extraite pour être présentée à un comptable pour validation. Une fois confirmée, l'information est transformée pour être directement intégrée dans l'application de gestion (ERP).

Si un bon de commande existe et qu'il correspond aux détails de la facture, la facture devient automatiquement bonne à payer. Sinon, une image de la facture avec les informations clés est transmise aux responsables des centres de coûts pour approbation. Ces derniers peuvent donner leur accord ou leur désaccord directement à partir de leur poste de travail ou à l'aide de leur smartphone.

Une copie de la facture et de son statut (reçue, en cours d'approbation, bonne à payer, payée, rejetée) est systématiquement mise à la disposition du fournisseur dans son espace personnalisé sur le portail de l'entreprise afin qu'il puisse la consulter à tout moment. Si la facture est bonne à payer le fournisseur peut demander un règlement anticipé en échange d'un discount sur le pied de facture.

Les factures bonnes à payer sont rassemblées périodiquement dans un parapheur électronique afin d'être approuvées par le Directeur financier.

Le règlement est effectué et le fournisseur en est informé en temps réel.

Dans ce contexte d'automatisation, l'équipe comptable a supprimé toutes les tâches manuelles de saisie et a retrouvé une vraie dimension de contrôle ainsi qu'une revalorisation de ses métiers.

TECHNOLOGIES

Plateforme Cloud

La plateforme en mode Cloud d'Esker offre de nombreux avantages pour optimiser les processus métier : Une accessibilité 24h/24-7J/7, un niveau de sécurité élevé (ISO 27001, HIPAA), une personnalisation complète pour chaque utilisateur ou chaque entreprise ainsi qu'une intégration simultanée avec de nombreux ERP.

Intelligence Artificielle

Les technologies d'Intelligence Artificielle (IA) développées par Esker sont conçues pour imiter l'intelligence humaine, en combinant le Machine Learning et le Deep Learning, afin de gérer et d'analyser les données structurées et non structurées des processus métiers les plus complexes.

L'expertise d'Esker repose principalement sur la reconnaissance de documents et d'images, la reconnaissance de contenus et les outils d'analyse et de reporting.

Le Machine Learning est un type de technologie d'IA qui utilise des algorithmes pour apprendre à un ordinateur à faire ce qui est naturel pour l'homme. Il "apprend" comment gérer les commandes, traiter les factures et faire face à des exceptions, tout en améliorant en continu sa compréhension des données pour devenir plus précis et plus efficace.

Le Deep Learning est basé sur des algorithmes qui permettent à un logiciel de s'entraîner à effectuer des tâches via des réseaux de neurones exposés à de grandes quantités de données. Esker utilise cette technologie pour la reconnaissance et la classification de documents ainsi que pour l'analyse prédictive et normative.

Mobilité

Une grande partie des interfaces utilisateurs des solutions Esker sont disponibles sur téléphone mobile (Smartphone) afin d'offrir aux managers ou aux utilisateurs un moyen d'accéder aux documents de l'entreprise même lorsqu'ils sont en déplacement. L'application mobile est utilisée principalement pour prendre des commandes chez les clients, approuver des factures ou des demandes d'achat, consulter des indicateurs ou des statistiques ou encore enregistrer ses frais de déplacement

EDI

La plateforme Esker en mode Cloud permet de configurer rapidement les solutions O2C et P2P et de les lier à d'autres applications informatiques sans modifier les infrastructures existantes. Cette technologie est à destination des grosses entreprises et des gouvernements. Elle nécessite une certaine fréquence dans les échanges car le temps d'ajustement pour la rendre efficace est important.

PRODUITS:

EoD

Le service "Esker on Demand" est une plateforme de dématérialisation "à la demande" qui permet d'externaliser et d'automatiser des processus d'entreprise liés à la circulation de documents (facturation, relance, administration des ventes).

Esker DeliveryWare

Le logiciel "Esker DeliveryWare" offre sensiblement les mêmes fonctionnalités que le service "Esker on Demand" et se présente sous la forme d'une licence logicielle installée chez le client utilisateur qui est vendue en conjonction avec du service, de la formation, un contrat de mise à jour et de support et parfois avec du matériel (cartes fax).

FlyDoc

Le service "FlyDoc" est un service en ligne sur Internet qui permet d'envoyer un document par courrier ou par fax.

CalvaEDI

Service SaaS destiné aux donneurs d'ordres de transport – industriels, chargeurs, commissionnaires et logisticiens, ainsi qu'aux transporteurs eux-mêmes pour échanger automatiquement des ordres de transport en temps réel au format EDI (échange de données informatisées).

e-integration

Service SaaS destiné aux industriels pour échanger différents documents business (commandes, confirmations de commandes, bons de livraison, factures, avis de paiements, rapports d'inventaires, bordereaux d'expédition, etc...) au format EDI (EDIFACT, X12, EANCOM, TRADACOMS, EDITEC, OASIS UBL, PEPPOL BIS, etc...) avec leurs partenaires.

TermSync

TermSync est un service en ligne sur Internet qui permet de gérer le recouvrement des factures clients émises par Esker on Demand ou toute autre solution tierce.

Esker Fax

Esker Fax est un serveur de fax généraliste qui fonctionne sur un serveur Microsoft Windows et se commercialise essentiellement auprès des grandes entreprises.

VSI-Fax

VSI-Fax est un serveur de fax de production fonctionnant sous Unix et Linux et qui offre sensiblement les mêmes caractéristiques que le produit Esker Fax dans ces environnements particuliers.

Tun PLUS

Tun Plus est un émulateur de terminal qui permet de reproduire les écrans des grands systèmes dans une fenêtre sous Windows. Il permet de remplacer les terminaux passifs et de faire communiquer les grandes applications historiques de l'entreprise avec les utilisateurs disposant d'un poste de travail de type PC. Tun PLUS se commercialise principalement autour des serveurs SCO Unix, Linux, IBM AIX, HP-UX, IBM 390 et IBM AS/400. La force de cette gamme réside dans la richesse des émulations proposées (plus de 20 à ce jour).

SmarTerm

SmartTerm est également un émulateur de terminal qui se commercialise principalement autour des serveurs Digital (VAX Open VMS), Data General et IBM Mai Frame (3270).

1.4.2. CONTRATS IMPORTANTS

Aucun contrat important, autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, n'a été conclu au cours des deux derniers exercices.

1.4.3. SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

L'examen de la situation financière et du résultat Groupe est décrit dans le rapport de gestion du Directoire, dont un extrait est présenté ci-après. Cette information se rapporte aux comptes consolidés tels que présentés au paragraphe 4.1. du présent document. Cette information peut également être complétée par l'information donnée sur les tendances en section 1.4.3 et par l'annexe des comptes consolidés présentée au paragraphe 4.1.

Analyse du chiffre d'affaires du Groupe

Le chiffre d'affaires d'Esker pour l'exercice 2018 s'établit à 86,9 M€ en croissance de 14% (+16% à taux de change et périmètre constants).

L'activité a été très dynamique et portée par la croissance continue des activités Cloud. Les revenus des solutions de dématérialisation en mode SaaS progressent de +18% pour représenter 87% de l'activité du Groupe. Cette performance reflète la mise en production des nombreux contrats signés au cours des trimestres précédents, ainsi que le développement des activités sur le portefeuille clients existant.

Les activités de dématérialisation traditionnelles (en mode licence) sont stables à 7,8M€ (9% du chiffre d'affaires) et les produits historiques ne représentent plus que 4% de l'activité.

Accélération des investissements de croissance et des succès commerciaux

Au-delà du chiffre d'affaires comptable constaté en 2018, l'activité commerciale sur l'exercice affiche également une excellente performance. La valeur minimum garantie pour le Groupe des contrats signées sur 2018 (prises de commandes) progresse ainsi fortement de +65% par rapport à l'année 2017, soit une croissance bien plus rapide que le chiffre d'affaires. Cette performance est également nettement supérieure à la croissance de ce même indicateur enregistré en 2017 (+45%) ; Il convient de rappeler que ces contrats pluriannuels ont une influence marginale sur le chiffre d'affaires de l'année de signature, alors que leur coût d'acquisition, marketing et commercial principalement ; est pour sa part intégralement imputé sur l'exercice. Les succès commerciaux pénalisent donc mécaniquement la rentabilité immédiate au bénéfice des résultats futures. Pour l'exercice 2018, cet impact peut être évalué à 1,1 M€ de charges additionnelles en comparaison avec 2017.

Au cours de l'exercice 2018, l'effectif moyen du Groupe a progressé de +13,5%, pour atteindre 580 personnes à fin décembre. Les départements consulting et R&D ont représenté plus de 56% des nouveaux recrutements. Esker a également consacré une part significative (22%) de ses investissements en ressources humaines aux fonctions commerciale et marketing. Cet effort se poursuivra en 2019 et viendra renforcer les capacités commerciales du Groupe pour les années à venir.

Après prise en compte des investissements réalisés au cours de l'exercice et du coût lié à la préparation de la croissance future du Groupe, le résultat courant progresse de 14% pour atteindre plus de 11,6 M€ en 2018 contre 10,2 M€ en 2017. Cette performance s'inscrit pleinement dans la stratégie d'Esker de combiner rentabilité et investissements de croissance à court et moyen termes.

Il est à noter que les évolutions monétaires (principalement sur le Dollar Américain) ont légèrement pénalisé la rentabilité de l'exercice 2018, à hauteur de 0,5M€ soit 0,6% du chiffre d'affaires.

Forte hausse de + 31% du résultat net

Au-delà de la forte progression du résultat d'exploitation, l'absence d'éléments exceptionnels ou non récurrents significatifs, la bonne performance des participations mises en équivalence et une baisse sensible du taux effectif d'imposition expliquent la hausse de +31% du résultat net. Celui-ci s'établit à 8,8 M€, et dépasse ainsi pour la première fois de l'histoire d'Esker les 10% du chiffre d'affaires.

L'évolution de la charge globale d'impôt est principalement liée aux baisses d'imposition décidées aux Etats-Unis.

1.4.4. EVOLUTIONS PRÉVISIBLES, PERSPECTIVES D'AVENIR ET ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Dans les années à venir, toute la croissance organique du groupe viendra des solutions Cloud. L'absence d'investissement initial et le confort d'exploitation qu'elles procurent aux clients rendent ces solutions très attractives. Esker entend jouer un rôle de leader sur le marché de la dématérialisation "à la demande" en profitant de son expérience de pionnier et d'une base installée importante. Pour ce faire, la société fera évoluer son offre de manière à automatiser des processus de plus en plus riches et complexes jusqu'à intégrer des mécanismes financiers (factoring, reverse factoring, paiement, ...) et des technologies d'intelligence artificielle.

L'influence de la décroissance des produits historiques (Host Access et Fax) ainsi que celle des licences "Esker DeliveryWare" sur le chiffre d'affaires du Groupe va mécaniquement continuer de s'estomper.

La proportion importante du chiffre d'affaires récurrent (79%) permet à l'entreprise d'aborder l'année 2018 sereinement. La croissance organique est attendue au-delà de 10% et sera le fruit des nombreux contrats signés au cours de l'année 2017.

Esker recherche activement des entreprises partenaires susceptibles de l'aider à commercialiser et à intégrer ses solutions sur d'autres segments de clientèle. Esker renforce à nouveau ses équipes de consultants et ses équipes commerciales ainsi que sa R&D sans impacter la profitabilité qui devrait s'afficher au même niveau qu'en 2017. En valeur absolue, le résultat opérationnel devrait s'améliorer.

Le niveau de trésorerie est suffisant pour assurer le développement des infrastructures et des logiciels nécessaires à la croissance des solutions à la demande.

Pour 2018, les principaux objectifs d'Esker sont les suivants :

- Faire grossir la plateforme Cloud de manière à accueillir un nombre toujours croissant de clients
- Sécuriser la plateforme Cloud et conserver la certification ISO27001 récemment acquise
- Intégrer des technologies d'intelligence artificielle (Machine learning, Deep Learning) à l'ensemble de ses solutions pour procurer un meilleur taux d'automatisation
- Trouver et faire réussir des partenaires revendeurs et intégrateurs dans les principaux pays du Groupe (Etats-Unis, France)

Evènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

1.4.5. TRÉSORERIE, FINANCEMENT ET CAPITAUX

Capitaux de l'émetteur

Les informations concernant les capitaux sont présentées dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés, au paragraphe 4.1. "informations financières historiques : comptes consolidés".

Source, montants et description des flux de trésorerie

Les informations concernant les flux de trésorerie sont présentées dans le tableau de variation des flux de trésorerie, au paragraphe 4.1.

L'analyse de la variation de la trésorerie au cours de l'exercice est présentée en section 1.4.3. ci-dessus.

Au 31 décembre 2018, le Groupe dispose d'une trésorerie excédentaire dans ses filiales américaine et anglaise. En ce sens, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar ou à la livre pourrait potentiellement constituer un frein au transfert de fonds des USA et de la Royaume-Uni vers la France.

Les excédents de trésorerie sont investis dans les principales devises (EUR, USD, GBP, AUD). La société mère supervise les investissements financiers des filiales par consultation directe de leurs soldes bancaires et demande de prévisions de trésorerie.

Conditions d'emprunt et structure de financement

Comme indiqué dans la section 1.4.3. ci-dessus et dans la note 12 de l'annexe aux états financiers consolidés, présentée au paragraphe 4.1. du présent document, les dettes financières constatées à la clôture de l'exercice s'élèvent à 9 318 K€ et sont constituées des éléments suivants :

- dette financière de 998 K€, contrepartie de contrats de locations financement immobilisés au cours de l'exercice et concernant une machine d'impression et deux machines de mise sous plis utilisées dans le cadre de l'activité de service à la demande d'externalisation du courrier,
- emprunts bancaires pour 8 320 K€ pour le financement de la croissance externe et l'acquisition des locaux de l'usine de production à Décines (France).

Restriction à l'utilisation de capitaux

Il n'existe aucune restriction à l'utilisation des capitaux de la société.

Sources de financement attendues

Il n'y a pas de nouvelles sources de financement prévues en 2019.

1.4.6. PRÉSENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il est proposé, d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 4.975.715,88 € de la manière suivante :

 la somme de 25.719,80 euros, serait affecté au compte "Réserve légale", qui se trouverait ainsi porté de 1.096.073,20 euros à 1.121.793,00 euros, ci 	25.719,80 euros
• la somme de 2.299.675,65 euros, serait distribuée aux actionnaires, à titre de dividendes (y compris le dividende majoré), étant précisé que les actions autodétenues par la Société ne donnant pas droit à dividende, les sommes correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions seraient affectées au compte "Report à Nouveau", ci	2.299.675,65 euros
■ le solde, soit la somme de 2.650.320,43 euros, serait affecté au compte "Report à Nouveau", qui serait ainsi porté à la somme de 24.640.077,09 euros à 27.290.397,52 euros, ci	2.650.320,43 euros
Total égal au bénéfice de l'exercice	4.975.715,88 euros

Les dividendes seraient mis en paiement à compter du jour de l'Assemblée Générale et dans les délais légaux, à raison de 0,41 euro par action.

Conformément à l'article 26 des statuts, le dividende majoré est attribué à tout actionnaire justifiant à la clôture de l'exercice d'une inscription nominative depuis deux ans au moins et du maintien de celle-ci à la date de mise en paiement du dividende. La même majoration peut être attribuée dans les mêmes conditions en cas de distribution d'actions gratuites.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de fixer le montant du dividende majoré à 0,041 euro par action, élevant ainsi le montant du dividende de 0,41 à 0,451 par action pour les actions bénéficiant du dividende majoré et correspondant à une enveloppe globale maximum du dividende majoré de 229 967,57 euros.

1.4.7. INFORMATION SUR LES DIVIDENDES

Pour la première fois de son existence, la société a distribué un dividende au titre de l'exercice 2010. Le Directoire proposera un dividende de 0,41 € par action lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 20 juin 2019.

Le niveau des dividendes versés au titre des trois derniers exercices est rappelé ci-après :

Année (en normes françaises)	Dividende net (en euro)	Dividende net / résultat par action
2017	0,32	26%
2016	0,30	25%
2015	0,30	23%

1.5. FACTEURS DE RISQUES

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

1.5.1. RISQUES SPÉCIFIQUES RELATIFS À L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Risques liés à la gestion de la croissance

L'activité des solutions de dématérialisation développées par le Groupe est en plein essor depuis plus de 10 ans. Une gestion efficace de cette très forte croissance est indispensable à la poursuite du développement du Groupe. Toute tendance contraire serait en effet susceptible d'altérer de manière significative les performances financières attendues du Groupe.

Pour le Groupe Esker, la maîtrise de la croissance actuelle et future passe notamment par la mise en place d'outils de pilotage adaptés, le développement des infrastructures nécessaires, l'adaptation des systèmes d'information et la constitution de l'organisation humaine adéquate.

Risques liés au développement de la taille des affaires

L'offre de solutions de dématérialisation développée par le Groupe connaît actuellement un vif succès et une véritable montée en puissance. La bonne réalisation de projets d'une taille de plus en plus importante implique un accroissement du volume de prestations de services vendues, dans le cadre de l'intégration des solutions aux systèmes d'information des entreprises. Par conséquent, toute insuffisance ou inadéquation des ressources disponibles pour mener à bien ces projets pourrait avoir un impact défavorable sur la rentabilité du Groupe.

Par ailleurs, les solutions s'intègrent directement au cœur des grands systèmes d'exploitation et d'information de grandes entreprises. Toute difficulté ou défaillance dans la gestion de cette intégration pourrait ainsi perturber l'exploitation des clients, susciter leur insatisfaction et générer en conséquence une perte de chiffre d'affaires ou des surcoûts venant affecter directement la situation financière du Groupe.

Risques liés à une activité et une implantation mondiales

L'activité du Groupe Esker est fortement internationalisée avec notamment 60 % du chiffre d'affaires réalisé hors de France. Le Groupe Esker est constitué de 13 sociétés implantées sur les principaux marchés du Groupe (France, Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Espagne, Australie, Malaisie, Hong-Kong et Singapour), dont une société mère en France, regroupant la Direction et les activités Groupe telles que la recherche et développement, le marketing stratégique, la Direction des systèmes d'information et la Direction financière du Groupe.

Le Groupe Esker est ainsi exposé aux différents risques inhérents à une activité et une implantation mondiale :

- la fluctuation des taux de change
- la nécessaire adaptation des produits aux spécificités locales
- les difficultés et coûts de gestion d'opérations internationales
- les coûts de structure liés à une implantation dans plusieurs pays
- les difficultés de management et coordination des différentes équipes et de déploiement de la stratégie définie
- les obligations et éventuelles restrictions douanières
- l'hétérogénéité des règlementations locales (juridiques, fiscales, etc...)

1.5.2. RISQUES CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES

Dépendance à l'égard des personnes clés

Le succès du Groupe Esker, son fort développement, sa capacité d'innovation et sa position de leader sont les résultats d'un travail d'équipe et reposent notamment sur les dirigeants du Groupe et le personnel clé des équipes commerciales et de recherche et développement. Tout départ ou absence prolongée de ces personnes est ainsi susceptible d'affecter les résultats du Groupe.

Afin d'impliquer pleinement ces personnes clés dans la gestion de la société et garantir ainsi une certaine stabilité, Esker a notamment mise en place des plans d'options d'achat et de souscription d'actions à leur attention.

Risques liés aux difficultés de recrutement

Le recrutement de personnel technique de haut niveau est un élément clé du développement du Groupe. Le marché actuel des nouvelles technologies est caractérisé par une offre abondante et une demande insuffisante, qui ont pour effet mécanique de tirer les prix du marché à la hausse.

Recruter le personnel adéquat tout en maintenant des critères d'exigences et de qualité et en préservant l'équilibre de la politique salariale est ainsi un enjeu fort du Groupe.

Dans une perspective proche, le Groupe est également exposé à un risque éventuel de turnover important.

Afin de se prémunir contre les risques induits, le Groupe a développé un processus de recrutement efficace, doté d'outils adaptés aux besoins du Groupe et facilitant notamment les contacts avec les candidats. Par ailleurs, le Groupe dispose également d'une politique de gestion des ressources humaines incitative, reposant notamment sur une forte culture d'entreprise, une population jeune, une politique de rémunération attractive, des plans de formation variés, ou encore la mise en place de plans de stock-options.

1.5.3. RISQUES TECHNOLOGIQUES

Risques liés à la défaillance de la plateforme de production

Les documents traités par le Service "Esker on Demand" sont reçus, enregistrés et stockés sur une plateforme technique composée de l'ensemble des infrastructures matériel et logiciel permettant audit service de fonctionner.

La société a mis en place un plan de prévention intégrant notamment :

- L'identification des principaux risques liés à la plateforme,
- Les mesures en place pour se prémunir contre ces risques,
- Des procédures de traitement d'incidents.

La société a opté pour l'hébergement des serveurs en salle blanche chez un prestataire afin de garantir un haut niveau de sécurité à ses infrastructures. De plus la plateforme technique fait l'objet d'une surveillance 24/7 par des équipes dédiées.

Risques d'intrusion malveillante au sein de nos serveurs

Afin de prévenir toute intrusion malveillante, la société procède, plusieurs fois par an, à une série de tests de pénétration. Ces tests visent à identifier les potentiels points de vulnérabilité. Ces vulnérabilités sont classées par ordre de criticité et donne lieu, si besoin, à un plan de remédiation incorporé dans les plans de développement.

Risques liés à une évolution technologique rapide et au lancement de nouveaux produits

Le marché sur lequel est positionné le Groupe Esker est marqué par une évolution technologique rapide, qui impose de lancer régulièrement de nouveaux produits (modules et logiciels) répondant à ces nouveaux critères afin de satisfaire la demande en la matière et de maintenir sa position.

Le développement de logiciels est un processus long et complexe, nécessitant des investissements significatifs en recherche et développement. Le Groupe n'a aucune garantie de parvenir à maîtriser ces nouvelles technologies, développer des nouveaux produits ou améliorer des produits existants, ni de commercialiser avec succès ces produits.

Risques liés à la qualité des logiciels (défauts, erreurs)

Compte tenu de leur complexité, il peut advenir que les logiciels commercialisés présentent des erreurs ou anomalies pouvant nuire à leur fonctionnement ou causer des préjudices à des tiers.

Afin de limiter ce risque, le contrôle qualité est effectué au niveau de chaque équipe par ses ingénieurs de développement. Ces tests sont effectués soit de manière manuelle soit par le développement et l'utilisation de tests automatiques garantissant la non régression pour chaque incrément logiciel livré.

Les équipes disposent notamment de matériels et de logiciels équivalents à ceux qui se trouvent chez les clients ou sur la production d'Esker on Demand.

Par ailleurs, les licences d'utilisation sont généralement livrées sans garantie, le risque étant à la charge de l'utilisateur, ce qui permet également de limiter les risques de litiges clients.

Enfin, en vue de couvrir tout risque de dommages et les éventuels impacts financiers liés à l'utilisation des produits Esker par des tiers, le Groupe a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle qui couvre notamment tout dommage matériel, corporel ou immatériel causé à un tiers par la société dans le cadre de son activité professionnelle

Risques liés à un marché fortement compétitif

Le marché sur lequel Esker intervient est très compétitif, tant en matière d'offre de produits et services dont l'évolution technologique est très rapide qu'en matière tarifaire marquée par une pression accrue à la baisse.

L'essentiel de la croissance d'Esker repose sur le succès des marchés de la dématérialisation (DeliveryWare, FlyDoc et Esker on Demand). Par conséquent, le succès commercial ne pourra être obtenu que si la croissance de ces marchés reste conforme aux attentes de la société, qui est susceptible d'être impactée par l'arrivée de nouveaux concurrents ou la performance des concurrents actuels.

En effet, certains concurrents potentiels d'Esker disposent de ressources financières et humaines plus importantes que celles du Groupe et sont donc en mesure de consacrer davantage de ressources au développement, à la promotion et à la commercialisation de leurs produits en vue notamment de répondre plus rapidement aux technologies nouvelles ou émergentes ainsi qu'au changement des exigences des clients. Ces ressources peuvent également leur permettre d'accroître la pression à la baisse des prix du marché en vue d'acquérir des parts de marché et d'affirmer leur position.

Cette concurrence constitue ainsi un risque pour le Groupe dans la mesure où elle est susceptible de générer des effets négatifs sur l'activité de la société et sur sa situation financière.

1.5.4. RISQUES JURIDIQUES

Risques liés à la protection de la propriété industrielle

La protection des droits de propriété détenus sur la technologie développée par Esker est un des enjeux essentiels pour le Groupe.

La législation européenne actuelle ne considère pas les logiciels comme des inventions brevetables. Ainsi, la protection des droits de propriété du Groupe Esker repose notamment sur le respect des lois relatives aux droits d'auteur, aux licences de logiciels et aux marques commerciales. Les marques utilisées par Esker sont notamment déposées en Europe, aux Etats-Unis, en Asie et dans les principaux pays industrialisés.

En revanche, les lois américaines reconnaissent la protection des logiciels. Ainsi, la technologie de reconnaissance, d'analyse et de routage des documents en fonction de leur contenu développée par Esker, est également protégée depuis 2005 par un brevet accordé par l'USPTO (United States Patent and Trademark Office) sous le numéro 6,906,817.

Le Groupe s'expose également au risque éventuel qu'un tiers intente une action à son égard, prétendant que les produits d'Esker enfreignent ses droits à la propriété et plus particulièrement des brevets reconnus par certains pays (Etats-Unis notamment). Toute procédure judiciaire de ce type est susceptible d'avoir une incidence financière significative pour le Groupe, et il est actuellement difficile de se prémunir contre ces contentieux. Le Groupe a déjà fait face à une action de ce type par une société américaine en 2005, qui s'est soldée par la conclusion d'un accord dont les termes demeurent confidentiels.

1.5.5. RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

Esker commercialise ses produits auprès d'une clientèle appartenant à des secteurs d'activité variés et répartie dans de nombreux pays, ce qui permet de minimiser son exposition au risque de crédit. La société évalue régulièrement le risque client et procède à un suivi permanent de l'état des en-cours par rapport au crédit maximum autorisé. Ce suivi régulier et permanent permet à la société de mieux maîtriser son risque et de maintenir un faible montant de créances douteuses.

L'antériorité des créances au 31/12/2018 et 31/12/2017 s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	Actifs échus à la date de clôture dépréciés						Actifs ni dépréciés ni échus	Total
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	> 1 an	Total	Total	Total	
Créances au 31/12/2018	4 341	208	0	0	4 549	122	15 845	20 516
Créances au 31/12/2017	3 044	108	0	0	3 152	105	14 376	17 633

Risque de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

A fin 2018, l'endettement financier du Groupe Esker s'élève à 9 318 K€ dont cinq emprunts bancaires d'un total de 8 220 K€ pour le financement de la croissance et des acquisitions. A ces emprunts s'ajoute la dette financière liée au retraitement des contrats de locations financement. Le Groupe dispose par ailleurs d'une trésorerie significativement excédentaire, suffisante pour financer son activité.

Les flux contractuels non actualisés sur l'encours des passifs financiers par date de maturité se présentent de la manière suivante au 31/12/2018 et 31/12/2017 :

Au 31 décembre 2018 En milliers d'euros	2019	2020	2021	2022	2023	> 5 ans	Total	Total valeur bilan
Emprunts sur location financement	673	242	83		0	0	998	998
Emprunts bancaires	3 186	2 410	2 118	506	0	0	8 220	8 220
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	3 859	2 652	2 201	506	0	0	9 218	9 218

Au 31 décembre 2017 En milliers d'euros	2018	2019	2020	2021	2022	> 5 ans	Total	Total valeur bilan
Emprunts sur location financement	895	629	242	83	0	0	1 849	1 849
Emprunts bancaires	3 547	3 186	2 410	2 118	606	0	11 867	11 867
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	4 442	3 815	2 652	2 201	606	0	13 716	13 716

La trésorerie du Groupe s'établit à près de 25,8 M€ au 31 décembre 2018 en prenant en compte le portefeuille d'obligation comptabilisé en immobilisations financières. La trésorerie est en hausse par rapport à la clôture précédente.

Risque de change et analyse de la sensibilité

Les sociétés du Groupe implantées à l'étranger facturent leurs propres clients dans leur devise locale. Ainsi, la part du chiffre d'affaires réalisée en euros par le Groupe est de l'ordre de 53%. Le risque de change encouru par Esker porte donc principalement sur les opérations intragroupes (facturation de produits, services, royalties) réalisées en dollars américains, livres sterling et dollars australiens. L'essentiel des transactions inter filiales sont réalisées avec la société mère, qui en conséguence supporte le risque de change.

La procédure de couverture de risque de change actuelle repose sur une analyse et un suivi :

- de l'évolution des devises et de l'environnement économique à moyen terme,
- de l'existence d'une date connue de recouvrement des créances et paiements des dettes,
- de la volatilité des devises concernées.

L'estimation du risque de change en cas d'évolution défavorable de 1 centime de l'euro, devise d'établissement des comptes, contre l'USD, la GBP, l'AUD et le SGD (à titre d'exemple, le risque de change relatif au dollar est estimé sur la base d'un taux de change passant de 1,09 euro pour un dollar à 1,10 euro) est le suivant :

Au 31 décembre 2018 (en devises)	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	83 755	504 914	1 026 330	667 020
Passifs	-201 316	0	0	0
Position avant Gestion	-117 561	504 914	1 026 330	667 020
Instruments de couverture	néant	néant	néant	néant
Position nette après gestion	-117 561	504 914	1 026 330	667 020
RISQUE DE CHANGE EN EUROS EN CAS D'ÉVOLUTION DÉFAVORABLE DE 1 CENTIME DE LA DEVISE EN EUROS	811	-6 343	-4 330	-2 582

Au 31 décembre 2017 (en devises)	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	334 818	442 875	866 117	677 878
Passifs	0	0	0	0
Position avant Gestion	334 818	442 875	866 117	677 878
Instruments de couverture	néant	néant	néant	néant
Position nette après gestion	334 818	442 875	866 117	677 878
RISQUE DE CHANGE EN EUROS EN CAS D'ÉVOLUTION DÉFAVORABLE DE 1 CENTIME DE LA DEVISE EN EUROS	-2 309	-5 563	-3 654	-2 624

L'activité réalisée aux Etats-Unis représente près de 37 % du total, et génère une contribution au résultat opérationnel du Groupe, avant prise en compte des coûts centraux supportés par la France de l'ordre de 10 292 K€.

Le principal risque de change auquel est exposé le Groupe porte donc sur cette contribution, toute variation significative du dollar ayant pour conséquence une diminution de la contribution américaine à l'absorption des coûts centraux libellés en euros. Au titre de l'exercice 2018, une évolution défavorable de 10 centimes de la devise par rapport à l'euro aurait un impact défavorable de 804 K€ (790 K€ en 2017) sur le résultat opérationnel du Groupe.

Risque sur actions

Les titres de placement détenus par le Groupe sont uniquement constitués de produits financiers à capital garanti, et ne présentent donc aucun risque pour le Groupe.

Le Groupe détient également un portefeuille d'actions propres ayant pour principaux objectifs :

- d'animer le cours du titre de la société dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante
- de consentir des options d'achat d'actions aux salariés du Groupe.

Les actions propres sont comptabilisées en déduction des capitaux propres et les gains et pertes constatés sur d'éventuelles transactions sont directement comptabilisée en réserve sans impacter le résultat consolidé du Groupe.

Risque de taux d'intérêt

A fin 2018, le Groupe Esker détient un portefeuille d'obligations pour 3 M€. Même si le Groupe privilégie les placements obligatoires de qualité avec une duration inférieur à 3 ans, une provision pour dépréciation de 196 K€ a été comptabilisée au 31 décembre 2018.

1.5.6. RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

L'activité de la société n'est pas susceptible d'entraîner des risques industriels ou liés à l'environnement qui pourraient avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats de la société.

Conformément aux articles L.225-102-1 et R.225-105 du Code de commerce, nous sommes tenus de présenter les conséquences de l'activité de la société sur l'environnement pour l'exercice 2018.

Le fonctionnement de la société requiert des ressources énergétiques pour le chauffage et la régulation de l'air de ses locaux et l'usage du matériel de bureau. Ses activités génèrent des déchets sous la forme de papier usagé et de matériel électronique de rebut.

La société ne relève pas des données environnementales relatives à sa consommation d'eau et de matières premières. Elle n'a jamais fait l'objet d'une plainte pour violation de la législation en matière de protection de l'environnement et n'a jamais reçu d'injonction de payer des amendes à cet égard.

La société n'a pas connaissance de risques industriels ou environnementaux déclarés ou suspectés en relation avec le développement, la fabrication, le transport ou l'utilisation de ses produits. Elle n'a pas non plus connaissance de risques industriels ou environnementaux affectant ou susceptibles d'affecter l'utilisation de ses équipements.

1.5.7. ASSURANCES ET COUVERTURES DE RISQUES

Les polices d'assurance suivantes ont été souscrites sur les différents sites en vue de couvrir les risques suivants sur ces différents sites :

- responsabilité civile professionnelle et entreprise,
- perte d'exploitation,
- dommages aux biens.

L'ensemble de ces garanties doit permettre de couvrir les risques et actifs significatifs, bien qu'il ne soit pas possible de présager des conséquences et préjudices éventuels que la société pourrait encourir.

1.5.8. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Les litiges sont présentés dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés.

2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

2.1.1. COMPOSITION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

La société est dirigée par un Directoire qui exerce ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de surveillance.

		MANDATS EXERCES DANS D'AUTRES SOCIETES									
Nom	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker S.A.	Société	Nationalité	Mandat / Position	Année de nomi- nation d'origine	Expiration du mandat : AG statuant sur les comptes clos en :	Adresse professionnelle (fonction principale)				
		Esker SA	Française	Présidente du Conseil de surveillance	2001	2018	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne				
M.C.	Présidente	Potentia Pharmaceuticals	Américaine	Administrateur	2005	N/A	6400 Westwind Way, Crestwood, KY 40014				
Bernal	du Conseil de surveillance	GNUBIO	Américaine	Administrateur	2010	N/A	1 Kendall Square, Cambridge, MA 02139				
		EXEL INDUSTRIE	Française	Administrateur et Présidente du comité d'audit	2012	2018	54 rue Marcel Paul, 51200 Epernay				
K. Beauvillain	Vice Président du Conseil de surveillance	Esker SA	Française	Vice-Président du Conseil de surveillance	1999	2022	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne				
N.	Membre du	Esker SA	Française	Membre du Conseil de surveillance	2017	2022	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne				
Pelletier- Perez	Conseil de surveillance	Actif DPS	Française	Membre du Conseil de surveillance	2016	2021	22 bis rue des Malines 91090 Lisses				
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker SA	Française	Membre du Conseil de surveillance	1999	2022	Esker Inc. 1850 Deming Way - Suite 150 Middleton, WI 53562				
		Esker SA	Française	Président du Directoire	2000	2019	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne				
		Esker Inc.	Américaine	Directeur	2001	N/A	Esker Inc., 1850 Deming Way - Suite 150 Middleton, WI 53562				
		Esker UK Ltd	Anglaise	Directeur	1999	N/A	Durham House, Wyvern Business Park, Stanier Way, Derby, Derbyshire DE21 6BF				
		Esker GmbH	Allemande	Administrateur	1999	N/A	Dillwachterstrasse 5, 80686 Munchen				
		Esker Italia Srl	Italienne	Administrateur	2001	N/A	Via Gozzano 45, 21052 Busto Arsizio				
		Esker Ibérica SL	Espagnole	Administrateur	2001	2100	C/ Peru 6, Planta baja, Oficina 1, Edificio Twin Golf B, 28290 Las Rozas de Madrid				
J.M.	Président du	Esker Autralia Pty Ltd	Australienne	Directeur	1997	N/A	219-227 Elizabeth Street, Sydney NSW 2000				
Bérard	Directoire	Esker Document Automation Asia Pte Ltd	Singapourienne	Directeur	2007	N/A	47 Scotts Road, Goldbell Towers, Singapore 228233				
		Esker Document Automation (M) Sdn. Bhd.	Malaisienne	Directeur	2009	N/A	16-12 Q Sentral Jalan Stesen Sentral 2 50470 Kuala Lumpur				
		Esker Document Automation (HK) Ltd	Hongkongaise	Directeur	2018	N/A	Units 2402-7 24TH floor Berkshire house NO.25 Westlands Rd Quarry Bay				
		Esker Solution Canada Inc.	Canadienne	Administrateur	2012	N/A	Bureau 2800, 630 bld René Levesque Ouest, Montréal (Quebec) H3B 1S6				
		CalvaEDI	Française	Président	2015	N/A	6 rue du Docteur Laurent 75013 Paris				
		TermSync	Américaine	Directeur	2015	N/A	1850 Deming Way - Suite 150 Middleton, WI 53562				
		e-integration GmbH	Allemande	Président	2017	N/A	Calor Emag Strasse 3, 40878 Ratingen				
E. Olivier	Membre du Directoire	Esker SA	Française	Membre du Directoire	2003	2019	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne				

- Marie-Claude Bernal est présidente du Conseil de surveillance de la Société Esker depuis 2000. Diplômée d'HEC-JF spécialisation finance et comptabilité (1967), et titulaire d'un MBA de finance et d'informatique de l'Université de Chicago (1971), elle débute sa carrière auprès de la banque de Neuflize et devient ainsi une des premières femmes françaises à diriger une SICAV. En 1977 elle rejoint Wellington Management (Boston USA), une des plus anciennes et des principales sociétés de gestion de placement américaines. Après avoir notamment participé à la création du département international de (ce fond) Wellington, elle est nommée Partner en 1994 et poursuit sa collaboration avec cette société jusqu'en 2000. Marie-Claude Bernal est également administratrice d'une société américaine privée et d'une société française publique.
- Kléber Beauvillain est Vice-président du Conseil de surveillance de la société depuis 2000. Il a été Directeur exécutif de Hewlett Packard France pendant plus de vingt ans, avant d'en devenir le Président du Conseil de surveillance. Il est aujourd'hui administrateur de plusieurs sociétés dont le Groupe Alpha Mos coté sur la place parisienne.
- Nicole Pelletier-Perez, membre du Conseil de surveillance de la société depuis 2017. Elle a débuté sa carrière chez Digital Equipment comme ingénieur système puis manager d'équipes techniques. Elle rejoint Oracle France en 1898 pour créer la division secteur publique puis prend la direction d'Oracle application. En 1994 elle est nommée à la direction générale de SAP France. Fin 1996, elle rejoint Wincap Software comme Vice-Présidente Vente Europe et Japon et en 1999 elle est recrutée par IBM Europe. En 2011 elle rejoint la division hardware d'IBM France. Elle est actuellement administratrice d'Actif DPS depuis 2015 et membre de Femmes Business Angels depuis 2016.
- Tom Wolfe, membre du Conseil de surveillance, est l'ancien dirigeant de Persoft Inc., société acquise par Esker en 1999.

Le parcours et l'expérience professionnelle de Jean-Michel Bérard, Président du Directoire et Emmanuel Olivier, Directeur Général, sont présentés au *paragraphe 5.7*. du présent document.

2.1,2. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION ET CONFLITS D'INTÉRÊT

Fonctionnement des organes d'administration et de direction

Pour les besoins de leurs mandats sociaux, les membres du Conseil de surveillance et de la Direction Générale sont domiciliés au siège social de la société.

Il n'existe aucun lien familial entre les personnes membres du Directoire et du Conseil de surveillance.

Au cours de l'exercice 2018, le Directoire s'est réuni 4 fois au siège social de la société. Le taux de présence à ces réunions a été de 100%.

A notre connaissance:

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'égard des membres du Directoire et du Conseil de surveillance au cours des cinq dernières années,
- aucun de ces membres n'a été frappé de faillite, n'a été mis sous séquestre ou en liquidation au cours des cinq dernières années,
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre un de ces membres,
- aucun de ces membres n'a été empêché par un Tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur au cours des cinq dernières années,
- aucun de ces membres n'a été empêché par un Tribunal d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Informations relatives au fonctionnement du Directoire

Le Directoire se compose de deux membres, élus par le Conseil de surveillance pour une durée de deux ans :

- **Jean Michel Bérard** (Président du Directoire), nommé par le Conseil de surveillance du 31 août 1999, puis renouvelé par les Conseils de surveillance du 18 juin 2000, 24 juin 2003, 22 juin 2005, 28 juin 2007, 26 juin 2009, 10 juin 2011, 13 juin 2013, du 16 juin 2015 et du 22 juin 2017,
- Emmanuel Olivier, nommé par le Conseil de surveillance du 27 janvier 2003 puis renouvelé par les Conseils de surveillance du 24 juin 2003, 22 juin 2005, 28 juin 2007, 26 juin 2009, 10 juin 2011, 13 juin 2013, du 16 juin 2015 et du 22 juin 2017.

Contrats de service liant les membres des organes d'administration

Il n'existe pas de contrats de service liant les membres des organes d'administration ou de direction à la Société ou à ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et la Direction Générale

A notre connaissance, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de toute personne membre d'un organe de direction ou de surveillance et tout directeur général et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Il n'existe aucun accord ou arrangement conclu avec les principaux actionnaires, clients ou fournisseurs, en vertu desquels l'une quelconque des personnes visées au point 2.1 a été sélectionnée en tant que membre d'une organisation d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

La société a mis en place des règles de restriction ou d'interdiction d'intervention sur des opérations sur ses titres à l'égard des membres du Conseil de surveillance, du directoire et des responsables disposant d'informations non encore rendues publiques. Ces personnes sont informées sur l'ouverture et la fermeture de la fenêtre d'interdiction.

2.1.3. COMITÉS SPÉCIALISÉS

Comité d'audit et de rémunération

Le comité d'audit est composé de 3 membres du Conseil de surveillance : Mme Bernal, Mme Pelletier-Perez et M. Beauvillain. Il s'est réuni 1 fois au cours de l'exercice 2018, en présence de l'ensemble de ses membres (taux de présence de 100 %).

Le comité de rémunération est composé des membres du Conseil de surveillance. Il s'est réuni une fois en 2018, en présence de l'ensemble de ses membres (taux de présence de 100 %).

2.2. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS

Rémunérations des membres du Conseil de surveillance

Les rémunérations du Président et du Vice-président du Conseil de surveillance versées au titre de leurs fonctions ont été fixées par une décision du Conseil de surveillance en date du 15 octobre 2001. Il s'agit d'une rémunération fixe. Le montant annuel global des jetons de présence est fixé en Assemblée Générale annuelle et réparti par le Conseil de surveillance entre ses membres.

				Nature de la rémunération versée au titre de 2018				
Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémuné- ration	Rémunération versée en 2018 (base brute)	Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence	
Marie-Claude Bernal	Pdt du Conseil de surveillance	Esker SA	39 000 €	30 000 €			9 000€	
K. Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker SA	24 000 €	18 000 €			6 000€	
N. Pelletier-Perez	Membre du Conseil de surveillance	Esker SA	24 000 €	15 000 €			9 000€	
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker inc	21 000 €	15 000 €			6 000€	
TOTAL			108 000 €	78 000 €	0 €	0€	30 000 €	

A titre information, vous trouverez ci-dessous une présentation comparative des rémunérations de l'exercice précédent :

				Nature o	le la rémuné de 2	ration versée 1017	au titre
Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémuné- ration	Rémunéra- tion versée en 2017 (base brute)	Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Marie-Claude Bernal	Pdt du Conseil de surveillance	Esker SA	39 000 €	30 000 €			9 000€
K. Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker SA	24 000 €	15 000 €			9 000€
N. Pelletier-Perez	Membre du Conseil de surveillance	Esker SA	12 000 €	7 500 €			4 500 €
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker inc	21 000 €	15 000 €			6 000€
TOTAL			96 000 €	67 500 €	0€	0€	28 500 €

Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

	20	18	20	17
En €	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
M. Jean-Michel Bérard, Président du Dir	ectoire			
Rémunération fixe	201 620	201 620	195 612	195 612
Rémunération variable	178 000	203 750	173 750	188 000
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	6 936	6 936	6 936	6 936
TOTAL	386 556	412 306	376 298	390 548
M. Emmanuel Olivier, Directeur Général,	membre du Directoire			
Rémunération fixe	179 243	179 243	174 904	174 904
Rémunération variable	125 000	100 774	80 774	74 843
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	7 488	7 488	7 488	7 488
TOTAL	311 731	287 505	263 166	257 235

Les rémunérations des membres du Directoire ont été approuvées par le Conseil de surveillance du 21 mars 2018.

Depuis 2007, la rémunération versée au Président du Directoire inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs de performance du Groupe. Cette rémunération variable fait l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2018.

De même, la rémunération versée à M. Emmanuel Olivier en 2018 inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs commerciaux relatifs à l'exercice 2018. Seul un acompte de la part variable portant sur les réalisations des objectifs définis au titre de l'exercice 2018 a été payée sur 2018, le solde faisant l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2018.

Depuis 2017, Monsieur Emmanuel Olivier perçoit une rémunération au titre de son mandat social de membre du Directoire en plus de celle reçu de son contrat de travail.

Les avantages en nature concernent le véhicule de fonction attribué à Messieurs Jean-Michel Bérard et Emmanuel Olivier.

Le tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées au Président du Directoire et au Directeur Général se présente sous la forme suivante :

En €	2018	2017
M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire		
Rémunération due au titre de l'exercice	386 556	376 298
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	Néant	115 875
TOTAL	386 556	492 173
M. Emmanuel Olivier, Directeur Général, membre du Directoire		
Rémunération due au titre de l'exercice	311 731	263 166
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	Néant	92 700
TOTAL	311 731	355 866

La société n'a contracté aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cession ou du changement de leurs fonctions, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat social, décidé lors du Conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par la société Esker SA et par toute société du Groupe

Néant.

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social Néant. Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant.

Actions attribuées gratuitement durant l'exercice à chaque mandataire social

Néant.

Actions attribuées gratuitement devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social

Au cours de l'exercice, le nombre d'actions attribuées gratuitement devenues disponibles s'élève à 9 000 actions pour M. Jean-Michel Bérard et 7 200 actions pour M. Emmanuel Olivier.

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Les membres du Conseil de surveillance ne détiennent plus d'options de souscription d'actions (OS) ou de bons de souscription d'action (BSA) pouvant encore être exercées.

Monsieur Emmanuel Olivier, Directeur général, ne détient plus d'options de souscription d'actions (OS) ou de bons de souscription d'action (BSA) pouvant encore être exercées.

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

	Nombre total d'options attribuées	Prix moyen pondéré	Plan 10	Plan 11	Plan 12	Plan 13	Plan 14
Options consenties durant l'exercice	0	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Options levées durant l'exercice	28 975	10,88	1 000	23 000	Néant	4 975	Néant

En 2018, le Directoire a décidé lors de la réunion du 1er juin d'attribuer 20 000 options de souscription d'actions de la société

Le Directoire n'a pas attribué d'actions gratuites en 2018.

Ces attributions sont décrites dans les rapports spéciaux concernant l'attribution gratuite d'actions et l'attribution d'options de souscription d'actions.

Informations complémentaires

Stocks options et attribution d'actions gratuites

Pour les stocks options consenties à compter du 31 décembre 2006, le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 26 juin 2009 a décidé d'imposer aux mandataires sociaux l'obligation de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leur fonction au minimum 200 actions issues des options exercées.

De même, pour les actions attribuées gratuitement à compter du 26 juin 2009, le Conseil de surveillance a fixé la quantité des actions que les dirigeants sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions au nombre de 200.

Octroi de jetons de présence

L'Assemblée Générale du 21 juin 2018 a décidé d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de surveillance, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 30 000€.

Par ailleurs, le Directoire lors de sa réunion du 21 mars 2019 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de surveillance, au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2019 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 40 000€.

Engagements pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci :

Il n'y a pas d'engagements de cette nature, ni d'engagement sur des éléments de rémunération, d'indemnités ou d'avantages qui seraient dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celle-ci, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat, décidé lors du Conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants au sens de l'article L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier

Néant.

2.3. RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Néant.

3. INFORMATION EN MATIÈRE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIÉTALE

Néant.

4. COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

4.1. COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Ecarts d'acquisition	2	6 082	5 858
Immobilisations incorporelles	3	22 014	20 815
Immobilisations corporelles	4/5	7 050	7 115
Immobilisations financières		4 489	4 124
Actif immobilisé		39 635	37 912
Stocks		147	176
Créances clients		20 516	17 633
Impôts différés actifs		524	762
Autres créances et comptes de régularisation	6	5 035	3 620
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	7	22 794	20 632
Actif circulant		49 016	42 823
TOTAL ACTIF		88 651	80 735

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Capital social		11 218	10 961
Primes d'émission		19 681	19 277
Résultat consolidé		8 843	6 766
Réserves consolidées		8 027	2 616
Capitaux propres	8	47 769	39 620
Dont Part du Groupe		47 769	39 620
Dont Intérêts minoritaires		0	0
Provisions pour risques et charges	11	1 492	1 193
Emprunts et dettes financières	12	9 318	13 716
Dettes fournisseurs		6 157	4 824
Dettes fiscales et sociales		14 415	12 451
Impôts différés passifs		430	210
Autres dettes et comptes de régularisation	13	9 070	8 721
Dettes		39 390	39 922

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/18	% CA	31/12/17	% CA
Chiffre d'affaires	14	86 871	100,0%	76 065	100,0%
Production immobilisée	15	5 742	6,6%	5 204	6,8%
Autres produits d'exploitation		1 324	1,5%	1 136	1,5%
Achats consommés		-1 429	-1,6%	-1 457	-1,9%
Variations de stocks		-25	0,0%	55	0,1%
Autres charges d'exploitation		-22 726	-26,2%	-20 134	-26,5%
Charges de personnel	16	-50 015	-57,6%	-43 216	-56,8%
Impôts et taxes		-1 213	-1,4%	-1 063	-1,4%
Dotations nettes aux amortissements		-6 626	-7,6%	-6 152	-8,1%
Dotations nettes aux provisions		-292	-0,3%	-190	-0,2%
Résultat d'exploitation		11 611	13,4%	10 248	13,5%
Résultat financier	17	-57	-0,1%	-110	-0,1%
Résultat courant des entreprises intégrées		11 554	13,3%	10 138	13,3%
Résultat exceptionnel	18	-88	-0,1%	-456	-0,6%
Impôts sur les résultats	19	-2 940	-3,4%	-3 148	-4,1%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		317	0,4%	232	0,3%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			0,0%		0,0%
Résultat net		8 843	10,2%	6 766	8,9%
Résultat par action en euros	20	1,64		1,28	
Résultat dilué par action en euros	20	1,59		1,22	

ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission	Ecarts de conversion	Résultat de l'exercice	Réserves consolidés	Capitaux propres
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2016	10 789	18 973	784	6 325	-2 469	34 402
Résultat reporté à nouveau				-4 700	4 700	0
Résultat de l'exercice				6 766		6 766
Variation des écarts de conversion			-1 756			-1 756
Options de souscription d'actions	172	304				476
Actions propres					1 646	1 646
Dividendes				-1 625		-1 625
Autres mouvements					-289	-289
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2017	10 961	19 277	-972	6 766	3 588	39 620
Résultat reporté à nouveau				-5 010	5 010	0
Résultat de l'exercice				8 843		8 843
Variation des écarts de conversion			526			526
Options de souscription d'actions	257	404				661
Actions propres						0
Dividendes				-1 756		-1 756
Autres mouvements					-125	-125
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2018	11 218	19 681	-446	8 843	8 473	47 769

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net consolidé	8 843	6 766
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité :		
Dotations nettes aux amortissements et provisions	7 170	7 424
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	65	21
Produits de cession d'éléments d'actif	-59	-77
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	16 019	14 134
Charges d'impôts	2 940	3 353
Impôts payés	-2 795	-2 258
Intérêts payés et reçus	120	35
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	-650	-80
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE	15 634	15 184
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-7 792	-13 15
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	279	77
Augmentation, diminution des immobilisations financières	-46	-3 100
Investissement dans une entreprise associée	-543	-3 75
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-8 102	-19 93
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 756	-1 633
Augmentation de capital ou apports		
Frais d'augmentation de capital		
Sommes reçues lors de l'exercice d'options de souscription d'actions	661	477
(Augmentation) Diminution des actions propres		
Remboursement d'emprunt - contrats de location financement	-4 398	-3 977
Augmentation des dettes financières	0	10 000
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-5 493	4 867
VARIATION DE TRESORERIE	2 039	116
Incidence des variations de taux de change	124	-822
Trésorerie à l'ouverture	20 632	21 338
Trésorerie à la clôture	22 794	20 632

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

I. Règles, méthodes comptables et périmètre de consolidation

Arrêté des comptes

Les comptes consolidés du Groupe Esker au 31 décembre 2018 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de surveillance du 21 mars 2019.

Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés sont présentés conformément au règlement CRC 99-02 et son actualisation issue du CRC 2005-05, et du CRC 2000-06 et tiennent compte du règlement 2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, et CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Suite à la nouvelle réglementation ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de change peut être enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré. Il est ainsi prévu d'enregistrer en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Le risque de change sur ces éléments est en effet lié à l'exploitation au titre par exemple, que les dépréciations de créances commerciales déjà enregistrées en résultat d'exploitation. A cet effet, un sous-compte de la classe 65 (autres charges de gestion courante) et son équivalent en classe 75 ont été créés.

Le poste gains et pertes de change apparaissant en résultat financier est réservé aux opérations ayant un caractère financier (emprunt bancaire en devise, liquidités en devises).

Périmètre et critère de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées par le Groupe Esker, mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sont évalués en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en section 2 de la présente annexe.

Méthode de conversion

Les résultats des sociétés étrangères hors zone Euros sont convertis au cours moyen de change de la période; les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture de la période concernée. Les écarts de conversion sont présentés distinctement dans les capitaux propres.

Méthodes préférentielles

Les méthodes préférentielles appliquées sont :

- La prise en compte des engagements de retraite et autres avantages du personnel,
- Le retraitement des contrats de location financement,
- La comptabilisation à l'actif des coûts de développement,
- La comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en charges et produits de la période.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par La Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour

- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels (notes 3 et 4),
- le calcul des impôts différés (note 19),
- · l'évaluation des engagements de retraite (note 11),
- l'évaluation des provisions (note 11).

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes.

Goodwill (écart d'acquisition)

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une filiale représente l'excédent du prix d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué dans la devise de l'entreprise acquise. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût en tant qu'actif et est ensuite évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les goodwill et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Immobilisations incorporelles

■ FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- · l'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le Groupe Esker concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement du Groupe, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- les activités de développements visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants, pour lesquels les critères de capitalisation définis par la norme IAS 38 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets,
- les activités de développements visant à maintenir les produits existants (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par la norme et ne sont donc pas immobilisés.

Les dépenses de développement immobilisées sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, comprise entre 1 et 5 ans. Les dépenses correspondant à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et donnent lieu à des tests de dépréciation (voir note sur la dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ci-après).

Les autres dépenses de recherche et développement, ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessus, sont comptabilisées directement en charges de l'exercice.

■ AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans.

Immobilisations corporelles

■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle (toutefois considérée comme nulle dans la plupart des cas). Le mode linéaire est en général retenu sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- Terrain...... illimité Bâtiments......20 ans • Installations générales de 5 à 8 ans
- Matériel de transport...... de 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique de 2,5 à 8 ans
- Mobilier.....5 ans

■ CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

En application de la méthode préférentielle, les contrats de location transférant à Esker les risques et avantages inhérents à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés en immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière à leur juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location

Les immobilisations correspondantes sont amorties selon les modalités décrites ci-dessus.

Les frais de réparation et de maintenance sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf dans le cas où ils contribuent à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Les immobilisations corporelles et incorporelles doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test de perte de valeur est réalisé au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie et les immobilisations incorporelles en cours (projets de développement).

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période, leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'UGT correspond aux centres de profits autour desquels le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Ces centres de profits correspondent généralement aux entités juridiques.

Lorsque la valeur recouvrable d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en compte de résultat.

Stocks et en cours

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût d'acquisition, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré ou de leur valeur nette de réalisation.

Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété correspondant généralement à la livraison pour les ventes de biens et à la réalisation de la prestation pour les activités de services.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Actions propres

Les actions de long terme de la société mère qui sont détenues par elle-même ou par l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, net des frais d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et n'impactent pas le résultat de l'exercice.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités se composent de soldes bancaires et de fonds de caisses.

Les valeurs mobilières de placement ont une échéance court terme, elles sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les pertes et profits en résultant sont comptabilisés au compte de résultat.

Les variations de trésorerie sont analysées dans le tableau de flux de trésorerie présenté selon la méthode indirecte.

Provisions

Les provisions sont constituées lorsque les organes de Direction du Groupe ont la connaissance d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé, qui pourrait engendrer une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue, dont le coût est évaluable de manière fiable.

Des provisions pour litiges peuvent notamment être constituées dans le cadre des litiges connus dans lesquels le Groupe est impliqué. A la date d'arrêté des comptes, un examen de ces litiges est réalisé par la Direction et par des conseils extérieurs le cas échéant afin d'évaluer le montant nécessaire de provision à constituer pour couvrir les risques estimés.

Avantages au personnel

■ PLANS DE RETRAITE

Dans la plupart des filiales, le Groupe a une obligation de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes gérant les programmes de retraite. Ces cotisations sont comptabilisées en charges dès lors qu'elles sont encourues. Aucun autre engagement n'est lié à ces contributions.

Par ailleurs, en application de la loi française, le Groupe a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé dans le respect de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- âge estimé de départ en retraite,
- ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- taux d'augmentation des salaires,
- taux d'actualisation.

Aucun autre engagement de retraite n'est comptabilisé dans les autres filiales du Groupe compte tenu de leur caractère non significatif ou de l'absence d'obligation légale en la matière.

■ AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

En application de la législation locale, la filiale italienne a l'obligation de verser une allocation aux salariés lors de leur départ, quel qu'en soit le motif (démission, retraite...). Cette allocation est calculée sur la base du salaire annuel et de l'ancienneté des salariés, et fait l'objet d'une réévaluation annuelle indexée sur un taux d'inflation communiqué par le gouvernement italien.

Impôts sur les résultats et impôts différés

Les différences temporelles entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future paraît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée. Les allégements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés au sein d'une même entité fiscale. Les impôts différés calculés sur des éléments imputés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt en France.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année en cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues.

Compte tenu du caractère définitivement acquis du crédit impôt recherche indépendamment de la situation fiscale du Groupe, il a été décidé de classer ce produit en "autres produits d'exploitation".

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé de manière générale lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et lorsque le montant des produits peut être estimé de manière fiable, et plus spécifiquement à la date de transfert des risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

Dans le cadre de son activité, le chiffre d'affaires du Groupe est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes de services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fourniture de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de service liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.

Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est comptabilisé, conformément à l'avis ANC, en réduction des charges de personnel dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finances pour 2015, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, le Groupe Esker l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement ;
- de recherche, d'innovation ;
- de formation et de recrutement.

II. Périmètre de consolidation

Le groupe a ouvert une nouvelle filiale à Hong-Kong en date du 21 août 2018. Cette filiale est détenue à 100% par Esker SA. l'intégration de cette société n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2018 compte tenu du peu d'activité sur la période.

0.200	013	2018		201	7	Méthode de
Sociétés	Sièges	Contrôle	Intérêt	Contrôle	Intérêt	consolidation (1)
Esker SA	Lyon (France)	Société co	nsolidante			
Esker GmbH	Essen (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Ltd	Derbyshire (Royaume- Uni)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Srl	Milan (Italie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Ibérica SL	Madrid (Espagne)	100,0%	100,0%	99,8%	99,8%	I. G.
Esker Inc.	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Australia Pty Ltd	Sydney (Australie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation Asia Pte Ltd	Singapour	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation (M) Sdn Bhd	Kuala Lumpur (Malaisie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Solution Canada Inc.	Montréal (Canada)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation (HK) Ltd	Hong Kong	100,0%	100,0%			I. G.
CalvaEDI SAS	Paris (France)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
TermSync	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I.G.
e-integration	Ratingen (Allemagne)	100,0%	100,0%			I.G.
Neotouch Cloud Solution	Dublin (Irlande)	30,0%	30,0%	30,0%	30,0%	M.E.

(1) I.G. : Intégration Globale M.E. : Mise en équivalence

III. Notes relatives au bilan, compte de résultat et tableau de flux de trésorerie

NOTE 1: Informations sectorielles

■ INFORMATIONS RELATIVES AUX PRODUITS ET SERVICES

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Vente de logiciels	1 901	1 647
Vente de cartes fax	470	605
Contrats de maintenance et mise à jour	7 370	8 041
Prestations de services	16 614	14 360
Trafic	60 516	51 412
CHIFFRE D'AFFAIRES	86 871	76 065

■ INFORMATIONS RELATIVES AUX ZONES GÉOGRAPHIQUES

Au 31 décembre 2018 En milliers d'euros	France	Allemagne	Royaume-Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats- Unis, Canada	TOTAL Groupe
Chiffres d'affaires externes	35 737	6 112	3 919	4 741	4 580	31 782	86 871
Immobilisations corporelles et incorporelles	26 091	92	16	127	44	2 694	29 064

Au 31 décembre 2017 En milliers d'euros	France	Allemagne	Royaume-Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats- Unis, Canada	TOTAL Groupe
Chiffres d'affaires externes	29 018	5 662	3 750	3 665	4 040	29 930	76 065
Immobilisations corporelles et incorporelles	25 171	114	25	76	50	2 494	27 930

■ INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX CLIENTS

Sur l'exercice 2018, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 7,4 % du chiffre d'affaires total du Groupe. Sur l'exercice 2017, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 6,0 % du chiffre d'affaires total du Groupe.

NOTE 2: Ecarts d'acquisition

En milliers d'euros		31/12/2018				
Ell lillillers deulos	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette		
TermSync	5 052	94	4 958	4 734		
CalvaEDI	137	2	135	135		
e-integration	989	0	989	989		
TOTAL ECARTS D'ACQUISITION	6 178	96	6 082	5 858		

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et de passifs concernés.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en écarts d'acquisition.

La diminution de la valeur nette de l'écart d'acquisition de la filiale TermSync s'explique par la variation de change.

NOTE 3: Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros		31/12/2018				
En miliers deuros	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette		
Frais de développement	33 922	22 868	11 054	9 560		
Marques	1 627		1 627	1 605		
Logiciel	1 836	1 705	131	254		
Relation clientèle	7 410	982	6 428	6 772		
Immobilisations incorporelles en cours	2 774		2 774	2 624		
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	47 569	25 555	22 014	20 815		

Les frais de développement capitalisés à l'actif sont constitués des éléments suivants :

- coûts engagés dans le cadre du développement des logiciels de dématérialisation,
- coûts liés au développement de l'activité "On Demand" de l'ensemble de nos solutions.

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Au 31/12/2018 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre¹	Autres mouvements	Clôture
Frais de développement	28 277	229			5 416	33 922
Marques	1 605				22	1 627
Logiciel	1 818	48	-63		33	1 836
Relation clientèle	7 410					7 410
Immobilisations incorporelles en-cours	2 624	5 512			-5 362	2 774
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	41 734	5 789	-63	0	109	47 569
Frais de développement	18 717	4 137			14	22 868
Logiciel	1 564	168	-53		26	1 705
Relation clientèle	638	344				982
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	20 919	4 649	-53	0	40	25 555
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES	20 815	1 140	-10	0	69	22 014

Les autres mouvements incluent pour l'essentiel le transfert des immobilisations en cours en frais de développement et les effets de change.

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Au 31/12/2017 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Frais de développement	23 301				4 976	28 277
Marques	1 083			585	-63	1 605
Logiciel	1 439	40	-14	448	-95	1 818
Relation clientèle	4 963			2 447		7 410
Immobilisations incorporelles en-cours	2 481	5 204			-5 061	2 624
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	33 267	5 244	-14	3 480	-243	41 734
Frais de développement	15 098	3 634			-15	18 717
Logiciel	1 015	209	-14	412	-58	1 564
Relation clientèle	295	176		167		638
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	16 408	4 019	-14	579	-73	20 919
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES	16 859	1 225	0	2 901	-170	20 815

^{1.} Il s'agit des variations de périmètre e-integration

NOTE 4: Immobilisations corporelles

Ca william d'anna		31/12/2017		
En milliers d'euros	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
Terrain	983		983	983
Bâtiments	873	58	815	859
Matériel de bureau informatique		5 017	3 357	1 425
Installations et agencements	2 722	715	2 007	1 559
Matériel et outillage	6 695	5 689	1 006	1 881
Matériel de transport	64	16	48	27
Mobilier	816	285	531	381
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 170	10 120	7 050	7 115

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Au 31/12/2018 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre¹	Autres mouvements	Clôture
Terrain	983					983
Bâtiments	873					873
Matériel de bureau informatique	4 412	982	-430		53	5 017
Installations et agencements	2 602	705	-604		19	2 722
Matériel et outillage	6 843	3	-165		14	6 695
Matériel de transport	57	52	-45			64
Mobilier	582	258	-42		18	816
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES	16 352	2 000	(1 286)		104	17 170
Bâtiments	14	44				58
Matériel de bureau informatique	2 987	710	-372		32	3 357
Installations et agencements	1 043	264	-595		3	715
Matériel et outillage	4 962	878	-164		13	5 689
Matériel de transport	30	14	-28			16
Mobilier	201	109	-30		5	285
IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	9 237	2 019	(1 189)		53	10 120
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES	7 115	(19)	-97		51	7 050

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Au 31/12/2017 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrain		983				983
Bâtiments		873				873
Matériel de bureau informatique	3 783	765	-295	315	-156	4 412
Installations et agencements	1 369	1 244	-2	37	-46	2 602
Matériel et outillage	6 920	1	-5		-73	6 843
Matériel de transport	53	11	-7			57
Mobilier	512	128	-11		-47	582
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES	12 637	4 005	(320)	352	(322)	16 352
Bâtiments		14				14
Matériel de bureau informatique	2 544	580	-280	248	-105	2 987
Installations et agencements	795	226	-6	32	-4	1 043
Matériel et outillage	3 965	1 067	-5		-65	4 962
Matériel de transport	16	18	-4			30
Mobilier	149	71	-11		-8	201
IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	7 469	1 976	(306)	280	(182)	9 237
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES	5 168	2 029	-14	72	-140	7 115

^{1.} Il s'agit des variations de périmètre e-integration

NOTE 5 : Contrat de location financement

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette
Au 31 décembre 2016	6 096	-3 245	2 851
Augmentation	0	-1 028	-1 028
Diminution	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0
Au 31 décembre 2017	6 096	-4 273	1 823
Augmentation	0	-849	-849
Diminution	-149	149	0
Ecart de conversion	0	0	0
Au 31 décembre 2018	5 947	-4 973	974

Les engagements relatifs aux contrats de location financement s'analysent de la manière suivante au titre des exercices clos au 31 décembre 2018 et 2017 :

	31/12/2018					31/12	2/2017	
En milliers d'euros	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Total des loyers futurs minimaux	621	215	0	836	863	819	0	1 682
Valeurs actualisées des paiements minimaux	601	201	0	802	836	779	0	1 615

NOTE 6 : Autres créances et comptes de régularisation

En milliers d'euros	Valeur nette 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2017
Créance d'impôt	1 766	1 531
Autres créances fiscales	466	626
Autres créances	277	101
Charges constatées d'avance	2 526	1 362
TOTAL AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	5 035	3 620

NOTE 7 : Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2018, la trésorerie dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

En milliers d'euros	Valeur nette 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2017
Valeurs mobilières de placement	493	3 394
Disponibilités	22 301	17 238
TOTAL DISPONIBILITES ET VMP	22 794	20 632

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des SICAV monétaires et des comptes à terme sans risque de perte de valeur.

NOTE 8: Capitaux propres

	Valeur (en milliers d'euros)	Nombre d'actions
Capital social au 31/12/2016	10 789	5 394 358
Augmentation de capital	89	44 550
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	83	41 458
Capital social au 31/12/2017	10 961	5 480 366
Augmentation de capital	125	62 600
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	132	65 999
CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2018	11 218	5 608 965

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le Groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres suivis par le Groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

Un dividende de 0,32 € par action a été versé sur la période.

NOTE 9: Actions propres

La part du capital social détenu en propre par le Groupe a évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2018 :

	Exercice 2018	Exercice 2017
Nombre d'actions propres détenues à l'ouverture	151 553	196 623
Achats d'actions (contrat de liquidité)	39 472	38 150
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	-37 653	-41 440
Achats d'actions (croissance externe)		
Ventes d'actions (croissance externe)		-38 780
Nombre d'actions propres détenues à la clôture	153 372	151 553

NOTE 10: Plans de stocks options, actions gratuites et bons de souscription d'actions

Les caractéristiques des plans d'options de souscription, d'achats d'actions et de bons de souscriptions d'actions non échus au 31 décembre 2018 sont présentées ci-dessous :

Turks	Date	es	Prix d'exercice		Nombre d'op	otions	Solde
Туре	attribution	expiration	en euros	attribuées	exercées	échues ou perdues	Solde
Plan de souscription	03/04/09	02/04/19	2,74	118 300	85 405	16 095	16 800
Plan de souscription	01/06/10	31/05/20	6,37	48 000	28 656	2 344	17 000
Plan de souscription	12/09/11	11/09/21	5,44	67 400	28 986	4 688	33 726
Plan de souscription	10/04/12	09/04/22	8,26	19 750	13 477	2 782	3 491
Plan de souscription	01/10/12	30/09/22	9,44	56 000	16 000	8 000	32 000
Plan de souscription	19/04/13	18/09/23	13,04	27 500	11 748	1 000	14 752
Plan de souscription	01/04/14	31/03/24	16,32	12 000	7 465	1 626	2 909
Plan de souscription	01/04/15	31/03/25	19,62	24 500	5 322	563	18 615
Plan de souscription	01/07/16	30/06/26	32,92	23 800	4 150	1 813	17 837
Plan de souscription	04/05/17	03/05/27	46,55	20 750	625	875	19 250
Plan de souscription	01/06/18	31/05/28	57,49	23 000	0	1 000	22 000
TOTAL PLANS DE SOUSCR	IPTION			441 000	201 834	40 786	198 380
Actions gratuites	04/05/17	03/05/19		48 900			48 900
TOTAL ACTIONS GRATUITI	ES			48 900	0	0	48 900

Les variations du nombre d'options, d'actions gratuites et de bons de souscriptions d'actions attribués au personnel du Groupe au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018 se présentent de la manière suivante :

	sous	Options de souscription d'actions		ctions Gratuites buées, non émises
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
Solde à exercer au 31 décembre 2017	244 255	13,77	111 500	38,90
Quantité attribuée	23 000	57,49		
Quantité exercée	-65 999	8,12	-62 600	34,30
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	-2 876	44,74		
SOLDE À EXERCER AU 31 DÉCEMBRE 2018	198 380	20,27	48 900	46,55

Il n'y a pas d'attribution d'actions gratuites en 2018.

NOTE 11: Provisions

En milliers d'euros	31/12/2017	Augmentation, dotation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utili- sés, repris au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/2018
Provisions pour risques et charges	80	130	-80			130
Engagements de retraite	1113	249				1362
TOTAL PROVISIONS	1 193	379	-80	0	0	1 492

Les engagements de retraite sont constitués d'engagements relatifs aux départs à la retraite des salariés de la société Esker France et de l'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italie.

Régime en vigueur en France

En France, les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société ont fait l'objet d'un changement d'estimation. Aux hypothèses habituelles, ont été rajoutées l'application d'une table de turn over afin de prendre en compte la baisse du taux de turn-over avec l'augmentation de l'ancienneté du salarié.

Les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite en France	
Taux d'actualisation	1,53%
Taux de croissance des salaires	1,50%
Age de départ en retraite	65 ans
Taux de turnover	8,00%

En outre, en 2016, une partie des engagements de retraite avait fait l'objet d'une couverture financière externe partielle dont l'objectif est de constituer progressivement des fonds alimentés par des primes versées. Ces primes sont incluses dans les charges de l'exercice et s'élèvent à 350 K€.

Régime en vigueur en Italie

L'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italia s'élève à 283 K€ au 31/12/2018 et s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/2017	Augmentation de l'exercice	Montants utili- sés au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/2018
Allocation de départ Esker Italie	249	34	0	283	249

NOTE 12 : Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Contrat de location financement	998	1 849
Emprunts bancaires	8 320	11 867
TOTAL DETTES FINANCIERES	9 318	13 716

■ CONTRAT DE LOCATION FINANCEMENT

La dette financière comptabilisée est la contrepartie de l'immobilisation des contrats de location financement, tel que décrit dans la *note 4* ci-dessus.

■ EMPRUNTS BANCAIRES

Le groupe n'a pas souscrit à de nouveaux emprunts en 2018.

NOTE 13 : Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Produits constatés d'avance	6 250	6 044
Dépôts et cautions clients	2 765	2 514
Autres dettes	55	163
TOTAL AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	9 070	8 721

Les produits constatés d'avance concernent principalement les contrats de maintenance dont le chiffre d'affaires est comptabilisé linéairement sur la durée du contrat.

NOTE 14: Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Vente de logiciels	1 901	1 647
Vente de cartes fax	470	605
Contrats de maintenance et mise à jour	7 370	8 041
Prestations de services	16 614	14 360
Traffic	60 516	51 412
CHIFFRE D'AFFAIRES	86 871	76 065

NOTE 15 : Dépenses de recherche et développement

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Dépenses de R&D de la période	-9 331	-8 291
Frais de développement immobilisés	5 742	5 204
Amortissements des frais de développement immobilisés	-4 137	-3 633
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	-7 726	-6 720

L'analyse des dépenses de développement immobilisées au cours du l'exercice clos au 31 décembre 2018 est présentée dans la *Note 2*.

NOTE 16: Frais de personnel

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Rémunération du personnel	37 806	32 894
Charges sociales	12 208	10 322
FRAIS DE PERSONNEL	50 014	43 216

Le détail de l'effectif par pays est présenté ci-après :

	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats- Unis, Canada	TOTAL
Effectif au 31/12/2018	305	41	18	26	41	139	569
Effectif au 31/12/2017	267	35	17	18	36	129	503
Effectif au 31/12/2016	243	5	14	21	28	116	427

NOTE 17 : Résultat financier

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers	187	124
Résultat de change	19	-46
Charges financières	-67	-88
Provision sur obligations	-196	
Provision sur titres sociétés non consolidées		-100
RESULTAT FINANCIER	-57	-110

NOTE 18: Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	-94	-3
Résultat exceptionnel sur opérations en capital	-4	30
Dotations et reprises exceptionnelles	10	-483
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-88	-456

NOTE 19 : Impôts sur les bénéfices

■ ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔTS DE LA PÉRIODE

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
(Charge) / Produit d'impôt exigible	-2 499	-2 984
(Charge) / Produit net d'impôt différé	-441	-164
(CHARGE) / PRODUIT D'IMPÔT TOTAL	-2 940	-3 148

■ IMPÔTS DIFFÉRÉS AU BILAN

Les variations d'impôts différés au bilan s'analysent de la manière suivante :

En milliers d'euros	IMPÔT DIFFERE ACTIF	IMPÔT DIFFERE PASSIF
Solde au 31 décembre 2016	1 062	(304)
Impôts différés de la période constatés en résultat	-226	62
Effet des variations de taux de change	-74	32
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2017	762	(210)
Impôts différés de la période constatés en résultat	-236	-205
Effet des variations de taux de change	-2	-15
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2018	524	(430)

Au 31 décembre 2018, le Groupe dispose de déficits fiscaux reportables à durée illimitée n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif, pour un montant de 10 395 K€.

■ PREUVE D'IMPÔT

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net	8 843	6 766
 Quote-part des sociétés mises en équivalence 	317	234
 Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition 	0	0
 Charge / Produit d'impôt comptabilisé (-/+) 	-2 940	-3 148
Résultat net avant impôt	11 466	9 680
Taux d'impôt de droit commun de la société mère	33,33%	33,33%
Charge / Produit d'impôt théorique (-/+)	-3 823	-3 227
Différences fiscales permanentes	589	65
Economie d'impôt sur déficit reportable	-269	421
Non reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficit reportable	-114	-195
Différences fiscales temporaires	-162	-54
Différence de taux	830	-146
Autres	8	-11
CHARGE / PRODUIT D'IMPÔT COMPTABILISE (-/+)	-2 940	-3 148

NOTE 20 : Résultat par action

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions approprié. Pour le calcul du résultat net par action, le nombre d'actions retenu est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier tenant compte de la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend notamment en compte le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action, complété du nombre de stock-options et bons de souscriptions d'actions gratuites dilutifs.

	31,	31/12/2018		12/2017
	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions
Bases de calcul du résultat par action	8 843 000	5 397 351	6 766 000	5 291 403
Stock-options ayant un effet dilutif		128 781		175 472
Actions gratuites ayant un effet dilutif		40 546		63 046
Bases de calcul du résultat dilué par action	8 843 000	5 566 678	6 766 000	5 529 921
RÉSULTAT PAR ACTION	1,64		1	,28
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION		1,59	1	,22

NOTE 21 : Transactions avec les parties liées

■ RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LES SOCIÉTÉS DU GROUPE ESKER DÉTENUES MAJORITAIREMENT

Dans le cadre des relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker, des facturations sont réalisées sur les éléments suivants :

- ventes de solutions par la société mère à ses filiales
- royalties
- refacturation de dépenses marketing
- refacturation de frais de personnel
- intérêts sur avances financières consenties

L'ensemble de ces transactions sont réalisées à des conditions normales, et sont intégralement éliminées dans les comptes consolidés.

■ AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les rémunérations et avantages de toutes natures versés aux mandataires sociaux, considérés comme des parties liées à la société, sont présentés ci-après.

Au 31/12/2018	Dámunáration	Nature de la rémunération versée			
(En milliers d'euros)	Rémunération · versée (base brute)	Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Membres du Directoire	648	371	263	14	0
Membres du Conseil de surveillance	102	75			27
TOTAL	750	446	263	14	27

NOTE 22 : Engagements hors bilan et passifs éventuels

Les engagements et passifs éventuels sont listés ci-dessous.

Obligations contractuelles		Paiements dus par période			
(en milliers d'euros)	TOTAL	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Charge de la période
Dettes à long terme	-				
Obligations en matière de location financement	Information mentionnée dans la Note 4 de l'annexe				nexe
Contrats de location simple	11 274	2 777	6 803	1 694	2 983
Obligations d'achat irrévocables	-				
Autres obligations long terme	-				

TOTAL 11 274 2 777 6 803 1 694 2 983

La majorité des contrats de locations portent sur les locaux occupés par les sociétés du Groupe. La durée (de 3 à 10 ans), les clauses d'indexation et de renouvellement prévues par les contrats sont propres à chaque pays.

Les autres contrats de locations concernent des machines de mise sous pli et affranchissement en France ainsi qu'une flotte de véhicules.

Autres engagements donnés et reçus		Montants des	ériode	
(en milliers d'euros)	TOTAL	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit(*)	0			
Lettres de crédit	-			
Garanties	-			
Obligations de rachat	-			
Nantissements, hypothèses et sûretés réelles	-			
Autres engagements donnés	-			
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES				
Autres engagements reçus				
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES RECUS				

^{*} Lignes de crédit autorisées mais non utilisées : 500 K€

NOTE 23 : Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

	Deloitte & Associés			C	Orfis Ba	ker Tilly	Autres					
	2018 2017		201	2018 2017		7	2018		20	17		
	€ H.T.		€ H.T.		€ H.T.		€ H.T.		€ H.T.		€ H.T.	%
AUDIT Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés • Emetteur • Filiales intégrées globalement	43 550 0	54% 0%	40 830 0	54% 0%	36 450 8 400	46% 11%	34 170 53 004	46% 70%	0 66 824	0% 89%	0 22 497	0% 33%
Missions accessoires												
Sous-Total Audit	43 550	28%	40 830	27%	44 850	29%	87 174	58%	66 824	43%	22 497	15%
AUTRES PRESTATIONS Juridique, fiscal, social Emetteur Filiales intégrées globalement Autres Emetteur Filiales intégrées globalement									13 784	100%	7 534	100%
Sous-Total Autres prestations	0		0		0		0		13 784	100%	7 534	100%
TOTAL	43 550	26%	40 830	26%	44 850	27%	87 174	55%	80 607	48%	30 031	19%

NOTE 24 : Evénements post-clôture

Néant.

4.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

A l'assemblée générale de la société Esker

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Esker relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qui sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification es appréciation

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel ; ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes consolidés pris isolement.

- Le paragraphe "Goodwill (écart d'acquisition)" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation, à la comptabilisation et à l'amortissement des écarts d'acquisition. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes, et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.
- Le paragraphe "Immobilisations incorporelles" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et de leur mise en œuvre ainsi que de l'information fournie en annexe.
- Le paragraphe "impôts sur le résultat et impôts différés" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des actifs d'impôts différés résultant de reports fiscaux déficitaires. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisant et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclaration ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et les évènements sous-jacents de manière à donner une image fidèle ;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés ; ll est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Villeurbanne et Lyon le 30 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

ORFIS Valérie MALNOY **DELOITTE & ASSOCIÉS**Nathalie LORENZO CASQUET

4.3. COMPTES ANNUELS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2018

BILAN

ACTIF (en euros)	Montants bruts	Amortisse- ments, provisions	Montants nets au 31/12/2018	Montants nets au 31/12/2017
Immobilisations incorporelles	35 927 899	23 053 766	12 874 133	11 503 219
Immobilisations corporelles	7 192 011	2 530 875	4 661 135	3 910 812
Titres de participation et créances rattachées	50 956 669	4 245 361	46 711 308	46 258 109
Autres immobilisations financières	5 910 514	196 416	5 714 098	5 806 872
Total actif immobilisé	99 987 093	30 026 418	69 960 675	67 479 012
Stocks de matières premières, approvisionnements	105 175		105 175	129 295
Clients et comptes rattachés	13 202 961	86 190	13 116 771	10 962 075
Fournisseurs débiteurs		165 466	-165 466	-129 324
Autres créances	3 023 245		3 023 245	2 815 661
Valeurs mobilières de placement	506 327	13 435	492 892	3 192 221
Disponibilités	4 425 447		4 425 447	3 127 212
Total actif circulant	21 263 156	265 092	20 998 064	20 097 139
Charges constatées d'avance	1 195 576		1 195 576	608 413
Ecart de conversion actif	572 999		572 999	339 152
Total comptes de régularisation	1 768 575	0	1 768 575	947 565
TOTAL ACTIF	123 018 824	30 291 510	92 727 314	88 523 717

PASSIF (en euros)	31/12/2018	31/12/2017
Capital social	11 217 930	10 960 732
Primes d'émission	19 723 196	19 319 577
Réserve légale	1 096 073	1 078 872
Autres réserves	316 378	441 578
Report à nouveau	24 640 077	22 764 270
Résultat	4 975 716	3 648 772
Provisions réglementées	148 916	82 723
Total Capitaux Propres	62 118 286	58 296 524
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges	1 651 449	1 283 008
Emprunts et dettes financières	10 669 395	13 967 680
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 294 742	3 722 404
Dettes fiscales et sociales	11 310 836	9 719 955
Autres dettes	49 493	98 391
Total dettes	27 324 466	27 508 430
Produits constatés d'avance	1 465 440	1 270 311
Ecart de conversion passif	167 673	165 444
TOTAL PASSIF	92 727 314	88 523 717

COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	31 511	20 706
Production vendue	38 233 347	31 287 736
Chiffre d'affaires	38 264 858	31 308 442
Production immobilisée	5 306 028	4 790 499
Subventions d'exploitation	8 167	
Reprises de provisions et transferts de charges	286 220	266 477
Autres produits	6 335 949	5 635 873
Total produits d'exploitation	50 201 223	42 001 291
Achats de marchandises, matières et autres approvisionnements	996 588	877 750
Variation de stocks	24 120	-57 107
Autres achats & charges externes	13 007 246	10 809 527
Impôts, taxes et versements assimilés	1 108 282	946 823
Salaires et traitements	18 652 633	15 516 895
Charges sociales	8 559 231	7 098 021
Amortissements et provisions	4 981 431	4 460 905
Autres charges	82 778	150 612
Total charges d'exploitation	47 412 309	39 803 425
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 788 913	2 197 866
Produits financiers	4 138 334	2 259 906
Charges financières	1 357 647	932 626
Résultat financier	2 780 687	1 327 280
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	5 569 600	3 525 146
Produits exceptionnels	315 636	1 320 223
Charges exceptionnelles	1 089 455	1 271 765
Résultat exceptionnel	-773 818	48 458
Impôts sur les bénéfices	179 934	75 168
RESULTAT NET COMPTABLE	4 975 716	3 648 772

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

Les comptes sociaux de la société Esker SA au 31 décembre 2018 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de surveillance du 21 mars 2019.

I.Faits caractéristiques de l'exercice

Abandon de créances au profit de Esker Document Automation Asia Pte Ltd :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Document Automation Asia Pte Ltd à hauteur de 235 437,00 € correspondant aux créances clients groupe.

Abandon de créances au profit de Esker Document Automation Malaysia Sbn Bhd :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Document Automation Malaysia Sbn Bhd à hauteur de 136 064,27 € correspondant à des créances client groupe.

Abandon de créances au profit de Esker Italia :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Italia à hauteur de 362 617,02 € correspondant à des créances clients groupe.

Nouvelle filiale à Hong Kong:

Esker Document Automation Hong Kong Ltd a été créée le 31 août 2018.

II. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2018 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-17 du 26/12/2016 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Suite à la transposition de la directive comptable européenne 2013/34 UE, des modifications ont été apportées au règlement ANC n°2014-03 avec la mise en œuvre du règlement 2015-06, celles-ci portant sur :

- La définition du fonds commercial
- L'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée
- Le mali technique de fusion.

La Société n'est pas impactée par ces modifications au niveau des comptes sociaux.

Suite à la nouvelle réglementation ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de change peut être enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré. Il est ainsi prévu d'enregistrer en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Le risque de change sur ces éléments est en effet lié à l'exploitation au titre par exemple, que les dépréciations de créances commerciales déjà enregistrées en résultat d'exploitation. A cet effet, un sous-compte de la classe 65 (autres charges de gestion courante) et son équivalent en classe 75 ont été créés.

Le poste gains et pertes de change apparaissant en résultat financier est réservé aux opérations ayant un caractère financier (emprunt bancaire en devise, liquidités en devises).

A l'exception du résultat de change comme indiqué ci-dessus, les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles utilisées pour la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2017.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par le Groupe portent notamment sur les hypothèses retenues pour:

- · L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels,
- · L'évaluation des engagements de retraite,
- L'évaluation des provisions.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes.

Immobilisations incorporelles

■ FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Conformément au Règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2006, les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont immobilisés dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- L'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- Le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par la société Esker concernent principalement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement de la société, deux catégories d'activités doivent être distinguées :

- Les activités de développement visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants, pour lesquels les critères de capitalisation définis par le règlement CRC 2004-06 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets,
- Les activités de développement visant à maintenir les produits existants (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par le règlement et ne sont donc pas immobilisés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, estimée à 5 ans. Les frais correspondant à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours et donnent lieu à des tests de dépréciation

■ AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans. Les mesures fiscales dérogatoires permettant un amortissement accéléré de ces logiciels peuvent également être appliquées.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé linéairement sur les durées d'utilité estimées suivantes :

• Terrain :	illimite
Bâtiments:	20 ans
Installations générales et agencements :	de 5 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage :	de 4 à 5 ans
Matériel de transport :	de 3 à 4 ans
Matériel de bureau et informatique :	de 2 à 4 ans
Mobilier :	5 ans

Titres de participation et autres immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

La société utilise les différentes méthodes d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participations détenus, en fonction de chaque situation particulière. Les méthodes d'évaluation sont les suivantes :

- Actif net comptable des sociétés. En cas de situation nette négative, la valeur des titres de participation est ainsi totalement dépréciée et la quote-part de situation nette négative revenant à la société Esker est comptabilisée via une dépréciation des créances éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges
- · Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.

Actions propres

Les actions propres acquises par la société dans le cadre des différents programmes de rachat d'actions visés par l'AMF et autorisés par les Assemblées Générales de la société sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition. A la date de clôture, une provision pour dépréciation est constatée si leur valeur d'inventaire constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice est inférieure au prix d'achat.

Les actions propres affectées à des plans de stock-options destinés aux salariés sont classées en valeurs mobilières de placement. Les actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité et les actions sans destination précise sont classées en titres immobilisés.

Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition par application de la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur brute est inférieure à leur valeur probable de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction du risque de non recouvrement apprécié au cas par cas.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont calculées selon la méthode "FIFO", une dépréciation est constatée si la valeur de marché devient inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées des amortissements dérogatoires, et sont dotées et reprises en conformité avec les règles fiscales en vigueur.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

Litiges et provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Indemnités de départ à la retraite

En application de la loi française, la société a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé en application de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- Âge estimé de départ en retraite,
- Ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- Probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- Taux d'augmentation des salaires,
- Taux d'actualisation.

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges. Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestations de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fournitures de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de services liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation,
- Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est comptabilisé, conformément à l'avis ANC, en réduction des charges de personnel dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finances pour 2015, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts:

- En matière d'investissement ;
- De recherche, d'innovation ;
- De formation et de recrutement.

III. Notes relatives au bilan et compte de résultat

NOTE 1 Immobilisations incorporelles

Au 31/12/2018 En euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Frais de développement	27 658 815	5 123 532		32 782 347
Logiciels	561 789	17 995	-56 014	523 770
Autres immobilisations incorporelles	59 363			59 363
Immobilisations incorporelles en cours	2 379 923	5 306 028	-5 123 532	2 562 419
Immobilisations incorporelles valeurs brutes	30 659 891	10 447 555	-5 179 546	35 927 899
Frais de développement	18 541 683	3 938 840		22 480 522
Logiciels	555 941	13 996	-55 647	514 289
Autres immobilisations incorporelles	59 048	274	-367	58 955
Immobilisations incorporelles amortissements	19 156 671	3 953 110	-56 014	23 053 766
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	11 503 220	6 494 445	-5 123 532	12 874 133

Les variations constatées concernent principalement les frais de développement qui ont été immobilisés sur la période, et notamment sur les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker on Demand), activés tous les semestres.

NOTE 2 Immobilisations corporelles

Au 31/12/2018 En euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Installations techniques, matériel et outillage	2 298 061	890 615	-593 965	2 594 711
Matériel de transport	13 289	3 004	-950	15 343
Matériel de bureau et informatique	2 369 449	571 962	-215 472	2 725 939
Bâtiments et terrains	1 856 018			1 856 018
Immobilisations corporelles en cours	0			0
Immobilisations corporelles - valeurs brutes	6 536 817	1 465 581	-810 388	7 192 011
Installations techniques, matériel et outillage	799 189	289 694	-422 665	666 218
Matériel de transport	11 329	3 063	-630	13 762
Matériel de bureau et informatique	1 624 887	379 343	-211 082	1 793 148
Bâtiments et terrains	14 118	43 671		57 789
Immobilisations corporelles en cours	0			0
Immobilisations corporelles - amortissements	2 449 524	715 771	-634 377	2 530 918
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	4 087 293	749 811	-176 011	4 661 093

Les principales diminutions de la période sont liées au déménagement en janvier 2018 dans de nouveaux locaux (883 K€ d'installations et matériels mis au rebut).

Les acquisitions de la période concernent principalement le matériel informatique (698 K€ - serveurs et machines liés à la croissance de l'activité, postes de travail liés à l'augmentation de l'effectif et renouvellement du parc existant), les travaux effectués à l'usine courrier de Décines (92 K€), les travaux et frais d'aménagements des nouveaux locaux (552 K€) et le mobilier (192 K€).

NOTE 3 Immobilisations Financières

Au 31/12/2018 En euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Titres de participation	44 779 227	1 126		44 780 354
Créances rattachées	6 150 857	2 335 240	-2 309 781	6 176 316
Actions Esker	2 378 792			2 378 792
Obligations	2 994 425	417 205	-335 375	3 076 255
Autres*	433 654	2 353 965	-2 332 153	455 467
IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS BRUTES	56 736 957	5 107 536	-4 977 309	56 867 184
Titres de participation	589 218			589 218
Créances rattachées	4 082 758		-426 615	3 656 143
Actions Esker	0			0
Obligations	0	196 416		196 416
Autres*	0			0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPRECIATION	4 671 976	196 416	-426 615	4 441 777
IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS NETTES	52 064 981	4 911 120	-4 550 694	52 425 407

^{*} comprend le compte de liquidité, les dépôts et les cautionnements

■ TITRES DE PARTICIPATION

Le détail des titres de participation (bruts et nets) est donné dans le "tableau des filiales et participations".

Les principales variations portent sur les provisions de la période, qui ont été estimées conformément à la méthode décrite dans les méthodes et principes comptables de la section 2 de la présente annexe.

Comme pour les exercices précédents, un test de dépréciation a été effectué au 31 décembre 2018 sur les titres Esker Inc. Ce test n'a pas révélé de perte de valeur nécessitant la comptabilisation d'une provision sur titre au 31 décembre 2018.

Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur comptable. En pratique, la valeur d'utilité est retenue, déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.

Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur terminale en matière de croissance (3%) et du taux d'actualisation (8,7%) sont conformes aux données disponibles sur le marché et prudentes.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance à l'infini et le niveau de résultat d'exploitation.

■ CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

L'évolution des créances rattachées à des participations provient principalement des éléments suivants :

Augmentation de 16 K€ de la créance Esker Australie liée à l'augmentation de 310 K€ des créances à long terme et de l'impact de la variation du taux de change du dollar australien (-294 K€),

Augmentation de 19 K€ de la créance Esker Asia, uniquement liée à la conversion de cette créance en devises et à la variation du taux de change du dollar singapourien au 31/12/2018,

Diminution de 10 K€ de la créance Esker UK, uniquement liée à la conversion en devise de cette créance suite à la variation du taux de change de la livre sterling au 31/12/2018.

Actions Esker

La variation des actions propres est présentée dans la note 4 ci-après.

Obligations

Le portefeuille obligataire s'élève à 3076 K. Une moins-value de 198 K€ a été constatée au 31/12/18 et provisionnée.

NOTE 4 Actions propres

Le nombre et la valeur des actions propres détenues par la société ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2018 :

Nombre d'actions propres	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2018
Nb d'actions propres détenues au 01/01/2018	144 196	7 357	151 553
Transfert			
Achats d'actions (contrat de liquidité)		39 472	39 472
Ventes d'actions (contrat de liquidité)		(37 653)	(37 653)
Levées d'options d'achats			0
Nb d'actions propres détenues au 31/12/2018	144 196	9 176	153 372
Actions propres (en euros)	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2017
Solde brut au 1/01/2018	2 378 730	289 263	2 667 993
Provision	0	0	0
Solde net au 1/01/18	2 378 730	289 263	2 667 993
Transfert			0
Achats d'actions (contrat de liquidité)		2 284 472	2 284 472
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	0	(2 123 782)	(2 123 782)
Levées d'option d'achats			0
Solde brut au 31/12/2018	2 378 730	449 953	2 828 683
Provision	0	0	0
Solde net au 31/12/2018	2 378 730	449 953	2 828 683

La variation des actions propres correspond aux achats et ventes de titres dans le cadre du contrat de liquidité. Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité, préalablement comptabilisées en immobilisations financières, ont été reclassées en valeurs mobilières de placement compte tenu de l'objectif du contrat de liquidité conclu, qui ne prévoit que la régularisation de cours.

Au 31 décembre 2018, une provision de 13 K€ pour dépréciation a été comptabilisée sur les actions propres.

NOTE 5 Créances clients

		31/12/2018			31/12/2017	
En euros	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Créances clients - hors Groupe	9 612 915	-18 127	9 594 788	7 846 837	-5 668	7 841 169
Créances clients - Groupe	3 590 046	-68 064	3 521 983	3 218 904	-97 999	3 120 905
TOTAL CREANCES CLIENTS	13 202 961	-86 190	13 116 771	11 065 741	-103 667	10 962 075

NOTE 6 Etat des échéances des créances et des dettes

■ ETAT DES CRÉANCES

En euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	6 176 315		6 176 315
Autres immobilisations financières	5 910 514		5 910 514
Clients douteux ou litigieux	21 020		21 020
Autres créances clients	13 181 942	13 181 942	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 746	4 746	
Autres impôts, taxes et assimilés	1 848 102	1 489 888	358 214
Comptes courants Groupe	930 232	930 232	
Débiteurs divers	2 421	2 421	
Charges constatées d'avance	1 195 576	1 195 576	
TOTAL GENERAL	29 270 869	16 804 806	12 466 063

■ ETAT DES DETTES

En euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Avance conditionnée	0	0		
Emprunts et dettes financières divers	10 690 329	5 556 736	5 133 593	
Fournisseurs et comptes rattachées	5 294 742	5 294 742		
Personnel et comptes rattachés	5 671 627	5 671 627		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 827 457	3 827 457		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 020 128	1 020 128		
Autres impôts, taxes et assimilés	791 624	791 624		
Groupe et associés	0			
Autres dettes	49 493	49 493		
Produits constatés d'avance	1 465 440	1 465 440		
TOTAL GENERAL	28 810 841	23 677 248	5 133 593	

NOTE 7 Etat de conversion sur dettes et créances libellées en monnaies étrangères

En euros	Ecart de conversion actif	Ecart de conversion passif
Créances rattachées à des participations	0	167 673
Créances d'exploitation	572 999	0
Dettes d'exploitation	0	0
TOTAL	572 999	167 673

Le solde des écarts de conversion a fait l'objet d'une reprise sur provision au 31 décembre 2018.

NOTE 8 Produits à recevoir et charges à payer

En euros	2018
Créances clients et comptes rattachés	730 539
Autres créances	
Fournisseurs - avoirs à recevoir	356
Personnel - produits à recevoir	(
Organismes sociaux - produits à recevoir	4 746
Divers - produits à recevoir	358 214
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	1 093 855
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 458 709
Dettes fiscales et sociales	
Etat - impôt sur les bénéfices	201 95
Etat - charges à payer	5 580 808
Personnel - provision congés payés, primes et intéressement	2 819 67
Organismes sociaux	
Taxes assises sur salaires	
Autres dettes:	
Clients - avoirs à établir	(
Divers - charges à payer	
TOTAL DES CHARGES A PAYER	12 061 141

NOTE 9 Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de charges d'exploitation courante.

Les produits constatés d'avance concernent :

- Les contrats de maintenance commercialisés par la société. Le chiffre d'affaires correspondant est en effet comptabilisé linéairement sur la durée totale des contrats,
- Les abonnements facturés d'avance dont le revenu est ensuite reconnu mensuellement,
- Les prestations de services pour les projets dont le chiffre d'affaires à l'avancement est inférieur au montant facturé.

NOTE 10 Capital social et variation des capitaux propres

	Valeur (en euros)	Nombre d'actions
Capital social au 31 décembre 2017	10 960 732	5 480 366
Augmentation de capital	125 200	62 600
Levée de stock-options	131 998	65 999
Capital social au 31 décembre 2018	11 217 930	5 608 965

En euros	Capital et prime d'émission	Résultat	Réserves	Report à nou- veau	Provisions réglementées	Clôture
Situation au 31 décembre 2017	30 280 309	3 648 772	1 520 449	22 764 270	82 723	58 296 524
Augmentation de capital			-125 200			-125 200
Options de souscription d'actions	660 817					660 817
Autres mouvements					66 193	66 193
Affectation du résultat de l'exercice		-3 648 772	17 202	1 875 807		-1 755 764
Résultat de l'exercice		4 975 716				4 975 716
Situation au 31 décembre 2018	30 941 126	4 975 716	1 412 451	24 640 077	148 916	62 118 286

65 999 options de souscription d'actions ont été exercées au cours de l'exercice 2018, générant une augmentation du capital social de 132 K€ et une prime d'émission de 404 K€.

Les actions propres au nombre de 153 372 au 31/12/2018, représentent 2,73 % du capital de la société (contre 2,77% au 31/12/17). Ces actions propres n'ont pas de droit de vote, ce qui porte le nombre de droits de votes attachés au capital à 5 455 593 au 31/12/2018.

Le 2 juillet 2018, le directoire a constaté l'attribution définitive de 62 600 actions attribuées le 1er juillet 2016 dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions et a décidé d'augmenter le capital de 125 200 € au moyen de la création de 62 600 actions nouvelles de 2 € chacune, sans prime d'émission par prélèvement sur le compte "autres réserves".

Un dividende a été distribué aux actionnaires au cours de la période, en espèces à hauteur de 1 756 K€.

NOTE 11 Plans de stocks options et bons de souscription d'actions

Les variations du nombre d'options de souscriptions, bons de souscriptions d'actions et actions gratuites attribués au personnel du Groupe au cours de l'exercice 2018 se présentent de la manière suivante :

	Options de s d'act			ouscription tions	Actions (attribuées,	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
Solde à exercer au 31/12/2017	244 255	13,77	0	0,00	111 500	38,90
Quantité attribuée	23 000	57,49				
Quantité exercée	-65 999	8,12			-62 600	34,30
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	-2 876	44,74				
Solde à exercer au 31/12/2018	198 381	20,27	0	0,00	48 900	46,55

Il n'y a pas d'attribution d'actions gratuites en 2018.

NOTE 12 Provisions pour risques et charges et litiges

En euros	Provision au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Montant utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour pertes de change	339 152	1 023 984		-790 138	572 998
Provision pour risque financier	1				1
Autres provisions pour risques	80 405		-80 405		0
Provision pour indemnité de départ en retraite	863 450	215 000			1 078 450
Total	1 283 008	1 238 984	-80 405	-790 138	1 651 449

- Les provisions pour indemnités de départ en retraite sont analysées dans la note 13 ci-après.
- La provision de 80 K€ enregistrée en 2017 pour la remise en état des locaux du 10 rue des Emeraudes à Lyon a été extournée, les travaux ayant été effectués.

NOTE 13 Indemnité de départ en retraite

En France, les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société ont fait l'objet d'un changement d'estimation. Aux hypothèses habituelles, ont été rajoutées l'application d'une table de turn over afin de prendre en compte la baisse du taux de turn-over avec l'augmentation de l'ancienneté du salarié.

Les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite	
Taux d'actualisation	1,53%
Taux de croissance des salaires	1,50%
Taux de charges sociales	45%
Age de départ en retraite	65 ans
Taux de turnover	8,00%

Une partie des engagements de retraite ont été externalisé dans un fond depuis deux ans pour 350 K€.

NOTE 14 Ventilation du chiffre d'affaires

■ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En euros	31/12/2018	31/12/2017
Vente de Hardware	49 229	77 770
Vente de licence, contrats de maintenance	959 653	969 245
Prestations de services	10 201 765	6 450 724
Activité On demand	27 054 211	23 810 703
CHIFFRE D'AFFAIRES	38 264 858	31 308 442

■ PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

En euros	31/12/2018	31/12/2017
France	24 250 456	20 340 083
Etranger	14 014 403	10 968 360
CHIFFRE D'AFFAIRES	38 264 858	31 308 442

NOTE 15 Transferts de charges

En euros	31/12/2018	31/12/2017
Indemnités journalières de sécurité sociale & autres organismes	84 782	45 247
Avantages en nature salariés	128 171	123 426
Remboursements d'assurance	832	
Remboursements de frais de formation professionnelle continue	26 498	1 410
Aide à l'embauche PME - Ministère du travail	7 350	16 783
Divers		
TOTAL	247 634	186 866

NOTE 16 Résultat financier

En euros	31/12/2018	31/12/2017
Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0	123 742
Dotation aux provisions pour perte de change	1 262 975	640 138
Dotation aux provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges financières	55 070	66 775
Pertes de change	39 602	101 971
CHARGES FINANCIERES	1 357 647	932 626
Reprise sur provisions pour perte de change	790 138	523 779
Reprise de provisions des immobilisations financières	509 531	392 914
Reprise sur provisions pour risques et charges	0	117 869
Produits nets sur cession de VMP et autres placements	109 397	84 960
Produits financiers de participation	2 709 548	1 000 000
Autres produits financiers	10 478	5 035
Gains de change sur achats et ventes groupe	9 242	135 349
PRODUITS FINANCIERS	4 138 334	2 259 906
RESULTAT FINANCIER	2 780 687	1 327 280

L'impact du change latent sur le résultat financier de l'année est une charge de 193 K€ contre une charge de 116 K€ pour l'exercice précédent. Le change latent provient, principalement des dotations aux provisions pour perte de change.

Le risque de change encouru par la société est principalement lié aux opérations intragroupes réalisées en dollars, livres sterling, dollars singapouriens, dollars australiens, ringgit malaysien et dollars canadiens.

La société a reçu un dividende de 1 000 000 € de la société CalvaEDI et de 2 000 000 USD de la société Esker Inc.

NOTE 17 Résultat exceptionnel

En euros	31/12/2018	31/12/2017
Abandon de créances	734 119	696 188
Dotation aux amortissements dérogatoires	66 193	66 193
Valeurs nettes comptables immobilisations cédées	43 000	5 327
Moins-values sur cessions d'actions propres	0	0
Dotation pour risques et charges exceptionnels	147 706	42 838
Dons et libéralités	0	16 914
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	4 787	
Autres charges exceptionnelles diverses	93 650	444 305
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 089 455	1 271 765
Reprise sur amortissements dérogatoires	0	0
Reprise sur provision pour dépréciation des actions propres	0	0
Boni sur cessions d'actions propres	46 731	1 285 387
Produits de cession d'immobilisations	12 019	29 259
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	0	5 578
Reprise sur provision pour risques et charges	256 886	
Autres produits exceptionnels divers	0	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	315 636	1 320 223
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-773 818	48 458

Des abandons de créance ont été consentis à différentes filiales du Groupe (cf. le détail note 1 page 5)

NOTE 18 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31/12/2018 s'analyse de la manière suivante

En euros	Impôt comptabilisé
Crédit d'impôt recherche	777 462
Contribution additionnelle IS	3 069
Impôt sut les sociétés	-600 597
(CHARGE) / PRODUIT D'IMPÔT	179 934

La ventilation de l'impôt est analysée ci-dessous :

En euros	Résultat avant impôt	(Impôt dû) /économie	Résultat net comptable
Résultat courant	5 569 600	-1 215 335	6 784 936
Résultat exceptionnel		777 462	-777 462
Crédit d'impôt recherche	-773 818	257 939	-1 031 758
Résultat comptable	4 795 782	-179 934	4 975 716

NOTE 19 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Fa aurea	31/12/:	2017	Variation	31/12/2018	
En euros	Actif	Passif	Résultat	Actif	Passif
DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS					
1. Charges non déductibles temporairement					
Congés payés	1 864 540		361 299	2 225 839	
Contribution de solidarité	8 789		7 451	16 240	
Provision indemnité de départ en retraite	863 450		215 000	1 078 450	
2. Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés					
Ecart de conversion passif	165 444		2 229	167 673	
ELEMENTS A IMPUTER					
Déficits reportables	0		0	0	
Moins values à long terme			0		
Perte des moins values à long terme - changement de régime fiscal			0		
TOTAL	2 902 223	0	585 979	3 488 202	0
Taux d'impôt	31,00%	31,00%	31,00%	31,00%	31,00%
ALLEGEMENT / ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT	899 689	0	181 653	1 081 343	0

NOTE 20 Engagements financiers

■ CRÉDIT-BAIL

			Valous	Oleanna			Echéance des engagements restants dus			
En euros	Valeur d'origine	Coût total du financement	Valeur résiduelle de l'option d'achat	Charges sur exercices antérieurs	Charges de l'exercice	Engagements restant dus	< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans	
Matériel et outillage	4 638 480	4 670 782	46 370	2 647 255	934 156	1 089 371	653 510	435 861	0	
TOTAL	4 638 480	4 670 782	46 370	2 647 255	934 156	1 089 371	653 510	435 861	0	

AUTRES ENGAGEMENTS

Nantissement de 131 250 actions de la société CalvaEDI affecté au CMT de 3 000 000 € à échéances 04/2019.IV. Autres informations

Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi

Au 31 décembre 2018, le montant du CICE comptabilisé par Esker SA au titre de l'exercice s'élève à 330 741 €. Le CICE a été enregistré, en résultat, en réduction des charges de personnel (dans la rubrique "charges sociales") et au bilan en moins de l'IS à payer dans la partie "Dettes fiscales et sociales".

Le CICE d'un montant de 322 449€ a été utilisé pour réaliser les investissements de 2018.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

Rémunération des dirigeants

AU 31/12/2018	Rémunération	Nature de la rémunération versée				
En euros	versée (base brute)	Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence	
Membres du Directoire	699 811	380 863	304 524	14 424		
Membres du Conseil de surveillance	87 000	60 000			27 000	
TOTAL	786 811	440 863	304 524	14 424	27 000	

Effectif moyen

	31/12/2018	31/12/2017
Cadres	262	217
Employés	38	26
TOTAL EFFECTIF MOYEN	300	244

Identité de la société établissant les comptes consolidés

Fsker

113 Boulevard de la Bataille de Stalingrad 69100 Villeurbanne RCS LYON B 331 518 498 www.esker.fr

Tableau des filiales et participations

En euros	Capital	Capitaux propres dont résul- tat	Quote- part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (brut)	Valeur comptable des titres détenus (net)	Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Divid- endes encais- sés	Obser- vation
Filiales (plus de 10 % du capital détenu)											
Esker Inc.	873	17 644 579	100%	33 390 187	33 390 187			31 108 885	4 295 284		
Esker Gmbh	26 000	909 736	100%	26 334	26 334			2 975 633	253 827		
Esker Ltd	112	2 880 500	100%	135	135	1 234 721		4 216 750	732 406		
Esker Italia SRL	10 400	10 400	100%	15 985	0			1 445 631	-362 391		
Esker Iberica SL	3 004	198 567	100%	3 087	3 087	0		3 515 892	-39 244		
Esker Australia Pty Ltd	215 783	-3 125 595	100%	249 125	0	4 229 346		2 768 712	198 019		(1)
Esker Asia Pte Ltd	(1)	(1)	100%	62 656	0						(2)
Esker Document Automation Asia Pte Itd	192 419	-436 486	100%	186 012	1	712 249		1 385 389	-6 851		(1)
Esker Document Automation Malaysia Pte Itd	63 402	-233 530	100%	75 440	0			766 161	-340		
Esker Solution Canada	1	497 513	100%	1	1			679 771	238 652		
CalvaEDI	42 000	1 024 708	100%	6 042 045	6 042 045			2 606 447	742 780		
e-integration GmbH	100 000	883 332	100%	4 588 918	4 588 918			3 240 159	111 309		
Esker Document Automation Hong Kong Ltd	1 115	3 121	100%	1 126	1 126			45 098	2 006		
Neotouch Cloud Solution	30 000	2 448 897	30%	9 000	9 000			7 272 719	1 050 717		(3)
PROmitea	25 000	NC	20%	100 000	0			NC	NC		
Axeleo				30 303	30 303						
Total				44 780 354	44 091 138	6 176 315	0	62 027 246	7 216 174	0	

4.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

A l'assemblée générale de la société Esker

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuel de la société Esker relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qui sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION ES APPRÉCIATION

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel ; ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes annuels pris isolement.

- Le paragraphe "Titres de participation et autres Immobilisations financières" de la section "Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la dépréciation des immobilisations financières et, notamment, des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à examiner le caractère approprié de ces règles et méthodes, à approuver les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations retenues et à vérifier les calculs effectués ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Le paragraphe "Frais de recherche et développement" " de la section "Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et leur mise en œuvre, ainsi que l'information fournie dans les notes de l'annexe.

VÉRIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisant et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclaration ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et les évènements sous-jacents de manière à donner une image fidèle;

Lyon et Villeurbanne le 30 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉSNathalie LORENZO CASOUET

ORFIS Valérie MALNOY

4.5. INFORMATION PRO FORMAT

Néant.

5. INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

Le capital social est fixé à ONZE MILLIONS DEUX CENT DIX SEPT MILLE NEUF CENT TRENTE EUROS (11 217 930 €) et divisé en CINQ MILLIONS SIX CENT HUIT MILLE NEUF CENT SOIXANTE CINQ (5 608 965) actions ordinaires, de DEUX EURO (2 €) chacune, entièrement libérées.

5.1. EVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Date	Nature de l'opération		nt des du capital	Montants successifs	Nombre cumulé	Nominal de	
		Nominal	Prime	du capital	d'actions	l'action	
2013	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	294 380	674 709	9 801 052	4 900 526	2€	
11/04/2014	Augmentation de capital par incorporation de réserve	57 000		9 858 052	4 929 026	2€	
2014	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	333 628	400 546	10 191 680	5 095 840	2€	
20/04/2015	Augmentation de capital par incorporation de réserve	92 600		10 284 280	5 142 140	2€	
2015	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	211 950	370 708	10 496 230	5 248 115	2€	
02/04/2016	Augmentation de capital par incorporation de réserve	108 000		10 604 230	5 302 115	2€	
2016	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	184 486	486 963	10 788 716	5 394 358	2€	
20/06/2017	Augmentation de capital par incorporation de réserve	85 500		10 874 216	5 437 108	2€	
13/10/2017	Augmentation de capital par incorporation de réserve	3 600		10 877 816	5 438 908	2€	
2017	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	82 916	304 671	10 960 732	5 480 366	2€	
01/07/2018	Augmentation de capital par incorporation de réserve	125 200		11 085 932	5 542 966	2€	
2018	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	131 998	403 619	11 217 930	5 608 965	2€	
2018				11 217 930	5 608 965	2€	

5.2. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Au 31 décembre 2018, le capital se répartissait comme suit :

		au 31/12/18		au 31/12/17			
Actionnaires	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote	
Jean-Michel Bérard	385 797	6,9%	11,1%	377 386	6,9%	11,0%	
Thomas Wolfe	270 895	4,8%	8,0%	270 895	4,9%	8,3%	
Marie-Claude Bernal	18 000	0,3%	0,5%	18 000	0,3%	0,6%	
Emmanuel Olivier	62 502	1,1%	1,6%	64 332	1,2%	1,6%	
Kleber Beauvillain	7 100	0,1%	0,2%	7 100	0,1%	0,2%	
TOTAL EQUIPE DIRIGEANTE	744 294	13,3%	21,5%	737 713	13,5%	21,7%	
Auto détention	153 372	2,7%		151 553	2,8%		
Autres nominatifs	830 961	14,8%	18,3%	588 826	10,7%	19,1%	
Public	3 880 338	69,2%	60,2%	4 002 274	73,0%	59,2%	
TOTAL	5 608 965	100,0%	100,0%	5 480 366	100,0%	100,0%	

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient directement, indirectement ou de concert, plus de 5 % du capital ou des droits de vote au 31 décembre 2018.

Il existe des droits de vote double pour les actionnaires détenant des actions au nominatif depuis plus de deux ans. Enfin, il n'existe pas non plus de pactes d'actionnaires à la connaissance de la société.

Modification de la répartition du capital au cours de l'exercice 2018

Par courrier datant du 20 septembre 2018, la société Allianz IARD (1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex) a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil statutaire de 1% du capital et des droits de vote de la société Esker.

Par courrier le 11 octobre 2018, la société La Financière de l'Echiquier (53 avenue lena, 75116 Paris), a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil de 5% du capital et 3% des droits de vote de la société Esker le 10 octobre 2018.

5.3. ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

Objet social

Conformément à l'article 2 des statuts, la Société a pour objet :

- la conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques,
- les prestations d'impression, de mise sous pli et d'affranchissement de courrier pour le compte de tiers,
- les prestations d'envoi de fax, SMS et e-mail pour le compte de tiers,
- plus généralement tout traitement (envoi, réception, archivage) de documents ou de données pour le compte de tiers quel qu'en soit le format ou le mode de transmission,
- plus généralement, elle pourra réaliser toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes,
- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou Sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation, ou groupement d'intérêt économique, ou location-gérance.

Dispositions concernant les membres des organes de Direction et de surveillance

Les statuts mis à jour en date du 2 janvier 2018 décrivent le fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance. Les règles concernant les membres du Directoire et du Conseil de surveillance sont issues du Code de Commerce.

Le règlement intérieur du Conseil de surveillance signé en date du 12 Juin 2002 prévoit les conditions de participation de ses membres aux réunions par voie de visioconférence. Ainsi, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil de surveillance qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence. Cependant, l'utilisation de moyens de visioconférence est exclue pour l'adoption des décisions suivantes :

- Nomination des membres du Directoire (article L.225-59 du Code de Commerce);
- Révocation des membres du Directoire (article L.225-61 du Code de Commerce);
- Nomination du Président et du Vice-président du Conseil de surveillance et fixation de leurs rémunérations (article L.225-81 du Code de commerce).

Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'action existante

Les actions sont toutes de même catégorie. L'article 9 des statuts stipule notamment que chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part égale à la quotité du capital social qu'elle représente, compte tenu, s'il y a lieu, du capital amorti et non amorti, libéré et non libéré, du montant nominal des actions, des droits des actions de catégories différentes ; notamment et sous ces réserves, toute action donne droit, en cours de Société, comme en cas de liquidation, au règlement de la même somme nette pour toute répartition ou tout remboursement, de sorte qu'il sera, le cas échéant, fait masse entre toutes les actions indistinctement de toutes exonérations fiscales comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société.

Actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires

Les actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires sont celles prévues par la loi.

Assemblées Générales

Selon les articles 20 à 22 des statuts, les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation. Les Assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, sous réserve des dispositions légales. Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans autre limitation que celles prévues par la loi. Les statuts prévoient la possibilité de droits de vote double.

Disposition ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Il n'existe aucune disposition statutaire qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement du contrôle de la société.

Franchissement de seuil

Conformément à l'article 13 des statuts, outre l'obligation légale d'informer la Société et le Conseil des Marchés Financiers de la détention de certaines fractions du capital, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir une fraction du capital ou des droits de vote égale à 3 %, ou à augmenter ou réduire sa participation en capital ou en droit de vote de plus de 3 %, doit informer la Société du nombre total d'actions qu'elle possède, dans les quinze jours à compter de ladite prise ou réduction de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le défaut de déclaration à la Société dans les quinze jours, sera sanctionné par la privation des droits de vote, pendant un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification, dès lors qu'une demande en ce sens sera exprimée et consignée dans le procès-verbal d'Assemblée, par un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital ou des droits de vote égale à 3 %.

Conditions de modifications du capital

Les conditions de modifications du capital prévues par l'article 10 des statuts sont celles prévues par la loi.

5.4. INFORMATIONS JURIDIQUES SUR ESKER S.A.

Dénomination sociale

Esker

Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur

Numéro RCS: la société est inscrite au RCS de Lyon, sous le numéro B 331 518 498

Code APE: 5829 C

Date de constitution et durée de vie

Date de constitution: 7 février 1985

Durée de la Société : 50 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par la loi.

Siège social et forme juridique

Siège Social: 113 Boulevard de la Bataille de Stalingrad - 69100 Villeurbanne - France - 0472834646

Forme juridique : Société Anonyme de droit français à Directoire et Conseil de surveillance, régie par les dispositions du Code de Commerce.

Pays d'origine : France

5.5. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

A l'assemblée générale de la société Esker,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Conventions autorisées au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Lyon et Villeurbanne le 30 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉSNathalie LORENZO CASQUET

ORFISValérie MALNOY

5.6. INFORMATION SUR LE CAPITAL FAISANT L'OBJET D'UNE OPTION

Options de souscription d'actions et options d'achat d'actions

Dans le cadre des autorisations accordées par les Assemblées Générales Extraordinaires, le Directoire a octroyé à certains membres du personnel du Groupe Esker des options de souscription d'actions (une option octroyée donne droit à la souscription d'une action d'Esker SA) et des options d'achat d'actions.

Les caractéristiques des différents plans par date d'attribution ainsi que le nombre d'options en circulation et leur prix moyen d'exercice sont présentés dans la *note 11* de l'annexe aux comptes consolidés insérée au *paragraphe 4.1*. du présent document. Par ailleurs, les informations suivantes sont disponibles dans le rapport spécial du Directoire sur les options inséré en *Annexe 2* de ce document de référence :

- options émises et levées durant l'exercice
- options émises avant la clôture de l'exercice écoulé et non encore levées
- options consenties et levées par les mandataires sociaux de la société au cours de l'exercice écoulé
- options levées par chacun des 10 salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'actions est le plus élevé.

Actions gratuites

Dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2015, le Directoire a octroyé à certains membres du personnel du Groupe Esker des actions gratuites.

Les caractéristiques des différents plans par date d'attribution ainsi que le nombre d'options en circulation et leur prix moyen d'exercice sont présentés dans la *note 10* de l'annexe aux comptes consolidés insérée au *paragraphe 4.1*. du présent document et dans le rapport spécial du Directoire sur les options inséré en *Annexe 2* de ce document de référence.

Informations relatives à la dilution potentielle du capital de la société

	Options de souscription d'actions	Bons de souscription d'actions	Actions gratuites	TOTAL
Nombre d'actions auxquelles donnent droit les instruments émis	244 255	0	111 500	355 755
Dilution potentielle du capital	4,46%	0,00%	2,03%	6,49%

5.7. SALARIÉS

5.7.1. EFFECTIFS ET INFORMATIONS SUR LES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe dirigeante

L'équipe dirigeante d'Esker s'est progressivement structurée autour de Jean-Michel Bérard l'un des fondateurs de l'entreprise. Elle est constituée de 7 personnes :



Jean-Michel Bérard 57 ans, Président du Directoire

Il obtient en 1984 son diplôme d'Ingénieur en informatique de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. Cofondateur d'Esker, il a été dans un premier temps responsable de la Recherche et Développement. En tant que Président du Directoire, il supervise tout particulièrement la stratégie ainsi que l'ensemble des équipes Corporate du Groupe (R&D, Marketing et Informatique). En 2000, Jean- Michel a reçu le Grand Prix de l'Entrepreneur pour la France et la région Rhône Alpes.



Emmanuel Olivier

51 ans, Directeur Général et Membre du Directoire.

Il est diplômé de l'ESC Nice – Sophia Antipolis et titulaire du diplôme américain d'expert- comptable (Certified Public Accountant). Avant de rejoindre Esker en septembre 1999, il occupait le poste de Manager chez Ernst & Young pendant 7 ans, dont deux à Philadelphie en Pennsylvanie (USA). Emmanuel assume actuellement les responsabilités de Directeur financier et de Directeur Général, où il supervise et coordonne les services financiers du Groupe, ainsi que l'activité des filiales. Il est également responsable de la communication financière d'Esker.



Jean-Jacques Bérard
53 ans, Vice-président Recherche & Développement et Membre invité du Directoire

Il obtient en 1988 le diplôme d'Ingénieur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. Avant de rejoindre Esker, il occupait le poste de directeur de l'équipe de Recherche & Développement chez Andersen Consulting. Il rejoint Esker en 1995 en tant que Responsable de Projet, puis devient Directeur de la Recherche et du Développement en novembre 1997. En juin 1998, il est nommé Viceprésident Recherche & Développement. Sa mission consiste à mettre en œuvre la stratégie produit et à superviser la planification et le développement des produits.



Eric Bussy44 ans, Directeur du Marketing et du "Product Management" et membre invité du Directoire

Eric Bussy est diplômé de l'ESC IDRAC Lyon. Avant de rejoindre Esker, il occupait le poste Chef de produit international pendant 3 ans chez France Air et Melink Corp à Cincinnati (USA). Responsable du marketing opérationnel pour le compte de Seal's et Cdtel pendant 2 ans, il rejoint Esker en 2002 et assume actuellement les responsabilités de Directeur Marketing et Communication. Eric assume également depuis janvier 2005 la responsabilité du Product Management pour l'ensemble des solutions développées par Esker.



Steve Smith
57 ans, Directeur des Ventes & du Marketing Amériques et membre invité du Directoire

Steve Smith a rejoint Esker en 2003 en tant que directeur des ventes DeliveryWare. Il est aujourd'hui responsable des ventes et du marketing pour tous les produits sur l'ensemble du continent américain. Titulaire d'un Bachelor's degree en Marketing et Finance de l'Université du Wisconsin, Steve a travaillé pendant 2 ans pour Pitney Bowes et 17 ans pour la société Equitrac en tant que responsable des ventes pour le monde.



Eric Thomas,52 ans, Directeur International des Alliances Stratégiques et du Développement commercial et membre Invité du Directoire

Eric Thomas a rejoint Esker en septembre 1997. Directeur commercial France puis Europe du Sud pendant 3 ans, il a ensuite pris la direction des Alliances Stratégiques et du "Business Development" en 2001. Il a activement participé au démarrage et au succès des services "à la demande" d'Esker (FlyDoc et Esker on Demand). Après des études de commerce aux USA (BA), Eric a travaillé pour France Telecom EGT où pendant 7 ans, il a occupé avec succès différents postes dans la fonction d'encadrement des forces de vente.



Anne Grand-Clément

48 ans, Directrice Services Professionnels et Support Monde et membre Invité du Directoire

Titulaire de trois licences (AES, MASS et LEA), Anne Grand-Clément obtient son diplôme de Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE) en 1991. Anne entre chez Andersen Consulting en 1991, où elle est consultante au sein de la division Editique jusqu'en 1995. Responsable Grands Comptes de 1996 à 2000 chez Cincom, elle rejoint Esker en 2000, où elle occupe le poste de Responsable des Services Professionnels France, avant de prendre la responsabilité du Support Technique Europe. Anne est depuis 2007 Directrice des Services Professionnels et Support Monde.

LE PERSONNEL D'ESKER

	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats- Unis, Canada	TOTAL
Effectif au 31/12/2018	305	41	18	26	41	139	569
Effectif au 31/12/2017	267	35	17	19	36	129	503
Effectif au 31/12/2016	243	5	14	21	28	116	427

5.7.2. STOCKS OPTIONS ET / OU AUTRES AVANTAGES ATTRIBUÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

La participation détenue par les membres du Conseil de surveillance et du Directoire dans le capital social est présentée dans la section 5.2 du présent document de référence, et les options existantes sur ces actions sont présentées en section 2.2.

Politique d'attribution des options de souscription et d'achat d'actions et autres accords prévoyant une participation au capital

La politique d'Esker est de fidéliser les salariés du Groupe en leur attribuant des stocks options, sous condition d'une ancienneté minimum de 6 mois à la date d'attribution. Le nombre de stock-options dépend de la fonction occupée par le salarié au sein du Groupe.

Les salariés ont également accès au capital de l'entreprise dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise "Esker" géré par la société. La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article 225-180 du Code de Commerce, dans le cadre d'une gestion collective (Plan d'Epargne Entreprise, FCPE) s'élève à 1,35 % au 31 décembre 2017.

Un plan d'attribution gratuite d'actions a également été approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2016. L'objet de ce plan est d'octroyer à certains membres du personnel salarié de la Société et à certains Dirigeants de la Société, une participation dans la Société permettant ainsi de renforcer la capacité de la Société ou des Sociétés Liées, à conserver leurs meilleurs collaborateurs.

Enfin, dans le cadre d'opérations particulières, la société a également donné la possibilité aux membres du Conseil de surveillance, membres du Directoire et à certains salariés de prendre part au capital de la société en leur attribuant des bons de souscription d'actions.

L'information détaillée concernant ces opérations est donnée au paragraphe 5.6. du présent document.

5.7.3. ACCORD DE PARTICIPATION, INTÉRESSEMENT

Accord d'intéressement

Un accord d'intéressement a été signé en date du 30 mai 2017 et un avenant à l'accord en date du 17 octobre 2017.

La durée de cet accord est de 3 ans à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2017. Tous les salariés des établissements français en bénéficient à condition d'avoir au moins trois mois d'ancienneté dans la société au cours de la période de référence. La base de calcul est le résultat annuel consolidé du Groupe. Les salariés peuvent percevoir directement leur intéressement ou verser son montant sur différents supports au sein d'un Plan d'Epargne d'Entreprise (PEE). Le tableau suivant indique les sommes acquises par les salariés français au titre de l'intéressement depuis 2013.

	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Intéressement (en milliers d'euros)	2 124	1 873	1 708	1 477	1 042	710
Pourcentage de la masse salariale	13,61%	14,29%	15,00%	15,00%	10,05%	8,85%

Accord de participation

Un accord de participation a été signé le 10 mars 1998 avec application à l'exercice clos le 31/12/1997. Cet accord conclu pour une durée d'un an est reconduit tacitement chaque année sauf dénonciation effectuée par l'une ou l'autre des parties contractantes 6 mois au moins avant la date de son échéance normale.

Selon les termes de cet accord, la réserve spéciale de participation est calculée conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Elle est attribuée aux membres du personnel comptant au moins six mois d'ancienneté dans l'entreprise, et répartie entre les salariés bénéficiaires pour moitié de façon égalitaire et pour moitié proportionnellement aux salaires perçus par chacun d'eux au cours de l'exercice de référence.

Aucune somme n'a été versée au titre de la participation entre 1999 et 2018.

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Jean-Michel Bérard - Président du Directoire.

Attestation du responsable du document de référence

"J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, référencé dans la table de concordance présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. Cette lettre ne contient aucune observation."

Jean-Michel Bérard Président du Directoire

6.2. CONTRÔLEUR LÉGAUX DES COMPTES

Commissaires aux Comptes titulaires

S.A. Deloitte & Associés - représenté par Nathalie LORENZO CASQUET 106 Cours Charlemagne 69286 Lyon Cedex 2

- Date de nomination : 19 juin 2000, renouvelé le 28 juin 2006 et le 14 juin 2012
- Expiration du mandat: Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

S.A Orfis – représenté par Valérie MALNOY 149 boulevard Stalingrad

69100 Villeurbanne

- Date de nomination : 26 juin 2009
- Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Commissaires aux Comptes suppléants

SARL B.E.A.S. 7/9 Villa Houssaye 92200 Neuilly sur Seine

- Date de nomination : 19 juin 2000, renouvelé le 28 juin 2006 et le 14 juin 2012
- Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Jean-Louis FLECHE 149 boulevard Stalingrad 69100 Villeurbanne

- Date de nomination: 26 juin 2009
- Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

6.3 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la durée de validité du présent document, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent le cas échéant être consultés et sont mis à la disposition de toute personne en faisant la demande au siège social de la société :

- Acte constitutif et statuts de la société,
- Tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluation et déclarations établis par un expert à la demande de la société dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement,
- Les informations financières historiques de la société et des filiales pour chacun des 2 exercices précédant la publication du document de référence.

Le document de référence est également consultable sur les sites Internet suivants :

• site de la société : http://www.esker.fr

• site d'Euronext : http://www.euronext.com

6.4 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

L'information sur les entreprises dans lesquelles la société Esker détient une participation est présentée dans la section 1.2.2. du présent document ainsi que la note "Périmètre de consolidation" de l'annexe des comptes consolidés au paragraphe 4.1. du présent document de référence.

6.5 TABLE DE CONCORDANCE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT EUROPÉEN N°809/2004

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le règlement européen n°809/2004 pris en application de la directive 2003-1971/CE du Parlement européen et du Conseil et aux pages du présent document de référence.

Conforme au règlement européen n°809/2004	Pages
1. PERSONNES RESPONSABLES	
1.1 Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence	78
1.2 Déclaration des personnes responsables du document de référence	78
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	
2.1 Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes	78
2.2 Changements des contrôleurs légaux	NA
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	
3.1 Informations financières historiques sélectionnées	4
3.2 Informations financières sélectionnées pour les périodes intermédiaires	NA
4. FACTEURS DE RISQUES	21-26
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	
5.1 Histoire et évolution de la société	
5.1.1 Raison sociale et nom commercial	72
5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement	72
5.1.3 Date de constitution et durée de vie	72
5.1.4 Siège social et forme juridique, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone	72
5.1.5 Evénements importants dans le développement des activités	
5.2 Principaux Investissements	
5.2.1 Principaux investissements réalisés	12
5.2.2 Principaux investissements en cours et futurs	12
5.2.3 Principaux investissements à venir pour lesquels des engagements fermes ont été pris par les organes de direction	12

6. APERÇU DES ACTIVITÉS	
6.1 Principales activités	
6.2 Principaux marchés	
6.3 Indépendance de l'émetteur	
6.4 Position concurrentielle	
7. ORGANIGRAMME	7
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	
8.1 Immobilisations corporelles importantes	8
8.2 Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	8
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	19-20
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX	
10.1 Informations sur les capitaux de l'émetteur	21
10.2 Source, montant et description des flux de trésorerie	
10.3 Conditions d'emprunt et la structure de financement	
10.4 Restriction à l'utilisation des capitaux	
10.5 Sources de financement attendues	21
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	
11.1. Dépenses de recherche et développement	
11.2. Brevets	
11.3. Marques	11
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	
12.1 Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice	19-20
12.2 Evolution prévisible et perspective d'avenir	20
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	NA
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	
14.1 Information concernant les membres du Directoire et du Conseil de surveillance	27-28
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction	
et de surveillance et de la direction générale	28
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	
15.1 Rémunération des membres du Conseil de surveillance	
15.2 Rémunération des dirigeants mandataires sociaux	30
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
16.1 Date d'expiration des mandats	27
16.2 Contrats de service liant les membres des organes d'administration	28
16.3 Comités d'audit et de rémunération	29
16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	NA
17. SALARIÉS	
17.1 Effectif et informations sur les ressources humaines	76
17.2 Stock-options et/ou autres avantages attribués aux mandataires sociaux	76
17.3 Accord de participation, intéressement	79
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	70
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	
19.1. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	73
19.2. Conventions réglementées nouvelles conclues depuis la clôture de l'exercice	NA

20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

DE LEMETTEUR	
20.1 Informations financières historiques	
20.2 Informations financières pro forma	68
20.3 États financiers	34-50 / 53-66
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	51-52 / 67-68
20.5 Date des dernières informations financières vérifiées	34
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	N/A
20.7 Politique de distribution de dividendes	21-22
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	22
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice	20
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
21.1 Capital social	69
21.2 Acte constitutif et statuts	
21.2.1 Objet social de l'émetteur	71
21.2.2 Dispositions contenues dans les statuts ou un règlement concernant les membres des organes de direction et de surveillance	71
21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	71
21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	71
21.2.5 Assemblées Générales	71
21.2.6 Dispositions des statuts ayant pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle	
21.2.7 Franchissement de seuil	72
21.2.8 Conditions de modifications du capital	72
22. CONTRATS IMPORTANTS	19
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'IN	TÉRÊTSN/A
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	79
25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	79

6.6 TABLE DE CONCORDANCE AVEC LE RAPPORT DE GESTION

Le présent document de référence comprend tous les éléments du rapport de gestion du Groupe Esker prévu par les articles L.225-100 et L.225-100-2 du Code de commerce.

Les parties du document de référence correspondant aux différentes parties du rapport de gestion du Groupe sont présentées ci-dessous.

■ Informations	■ Pages
■ Comptes consolidés	■ 34-50
Présentation des comptes sociaux de la société Esker SA	53-66
■ Informations sur les risques	■ 22-26
■ Activités en matière de recherche et de développement	■ 11
■ Mandataires sociaux	■ 27
■ Rémunérations des mandataires sociaux	■ 28-30
■ Prises de participation ou prises de contrôle	■ NA
■ Information relative au capital social	■ 69-70
■ Participations croisées	■ NA
■ Opérations effectuées par la société sur ses propres actions	■ 60
■ Conventions réglementées	■ 73
■ Informations sur les dividendes antérieurement distribués	■ 21
■ Proposition d'affectation du résultat	■ 21

6.7 TABLE DE CONCORDANCE AVEC LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le présent document de référence comprend tous les éléments du rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Les parties du document de référence correspondant aux différentes parties du rapport sur le gouvernement d'entreprise sont présentées ci-dessous.

■ Informations	■ Pages
■ Mandataires sociaux	■ 27
Rémunérations des mandataires sociaux	■ 28-30
■ Conventions réglementées	■ 73

ANNEXES

ANNEXE 1. CALENDRIER DES PUBLICATIONS ET AUTRES ÉVÈNEMENTS FINANCIERS DU GROUPE ESKER EN 2019

Les prochaines communications seront les suivantes :

ANNEXE 2. GLOSSAIRE

Courrier à la demande	Courrier initié par la transmission via l'Internet d'un fichier électronique au service Esker on Demand, puis imprimé, mis sous pli, affranchi automatiquement et reçu par son destinataire comme un courrier papier traditionnel (éventuellement recommandé).
Emulation de terminal	Logiciel reproduisant le comportement d'un terminal de type clavier + écran. Un logiciel d'émulation de terminal permet donc d'activer les applications d'un ordinateur à partir d'un autre ordinateur.
Host Access	Catégorie de logiciels permettant à un parc PC de communiquer avec un site central (IBM Mainframe* ou AS/400, serveur Unix*,), de partager des périphériques ou d'accéder aux bases de données associées.
Linux	Système d'exploitation libre de droits et conçu dans les années 80 par un étudiant : Linus Tordwal. Proche du système d'exploitation Unix*, Linux est devenu très populaire en raison de sa gratuité et de sa robustesse.
Logiciel	Ensemble des programmes, procédés et règles nécessaires au traitement de données par un matériel informatique en vue de la satisfaction du besoin d'un utilisateur.
Mainframe	Gros ordinateur (souvent de la marque IBM) disposant de fortes capacités de calcul et de sauvegarde et pouvant servir de nombreux utilisateurs.
PDF	Format portable de représentation des documents (Portable Document Format) développé par la société ADOBE.
SaaS	Le logiciel en tant que service ou en anglais le Software as a Service (SaaS) est un concept consistant à proposer un abonnement à un logiciel plutôt que l'achat d'une licence.
Serveur de fax	Logiciel ou matériel dont la fonction consiste à recevoir ou acheminer des documents en fac-similés (ou télécopie).
UNIX	Système d'exploitation conçu dans les années 70 et portable sur de nombreuses plateformes matérielles. Premier système ouvert, il a été adopté par la quasi-totalité des constructeurs informatiques dans le domaine des serveurs départementaux et est devenu une référence.

NOTES

NOTES



ESKER FRANCE - SIEGE SOCIAL

Esker SA 113 Boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne France

Tel:+33 (0) 4 72 83 46 46 Fax:+33 (0) 4 72 83 46 40 E-mail:info@esker.fr

www.esker.fr

ETATS-UNIS

Esker Inc. 1850 Deming Way Suite 150 Middleton, WI 53562

Tel: 800.368.5283 Fax: +1 608.828.6001 E-mail: info@esker.com www.esker.com

ESKER DANS LE MONDE

Allemagne • www.esker.de

Australie • www.esker.com.au

Espagne • www.esker.es

Italie • www.esker.it

Malaisie • www.esker.com.my

Royaume-Uni • www.esker.co.uk

Singapour • www.esker.com.sg